UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics











NOTE D'INFORMATION

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE-BISSAU

Présentation des émetteurs souverains de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

Décembre 2019

Revue qualité par Deloitte.

UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI

grâce aux notes d'information du Marché des Titres Publics (MTP)



Bénin | Burkina | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

A télécharger sur
www.umoatitres.org

Revue qualité par **Deloitte.**

SOMMAIRE

ATTESTATION DE L'ÉMETTEUR 5

ACRONYMES 6

SOMMAIRE EXÉCUTIF 8

BREF APERÇU DU PAYS 9

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS 8

1.1 Système politique 10
1.2 Organisation administrative 11
1.3 Situation géographique 11
1.4 Population 12
1.5 Education 13
1.6 Santé 14
1.7 Emploi 15
1.8 Rappel des principaux agrégats 15

2. SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES 17

2.1 Evaluation du produit intérieur brut 17
2.2 Détail du produit intérieur brut 18

3. ANALYSE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL 23

3.1 Réalisations et achèvement récents 23
3.2 Réalisations à venir 24

4. SYSTÈME MONÉTAIRE ET MARCHÉS FINANCIERS 25
4.1 Offre de monnaie 25
4.2 Système bancaire 28
4.3 Taux d'inflation 31
4.4 Taux de change 32
4.5 Réserves étrangères 32

5. COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 34

5.1 Balance des paiements 34
5.2 Commerce régional 34
5.3 Commerce international 39
5.4 Investissements directs étrangers 44
5.5 Intégration régionale 46

6. QUALITÉ DE SIGNATURE 47

6.1 Climat des affaires 47
6.2 Gouvernance financière 49
6.3 Notation financière 49

7. FINANCES PUBLIQUES 50

7.1 Budget 50
7.2 Politiques fiscales 52
7.3 Projet de loi de finances 53

8. FACTEURS DE RISQUES 54

8.1 Risques politiques et sécuritaires 54
8.2 Risques sociaux 54
8.3 Risques macroéconomiques 55
8.4 Risques concernant la mobilisation des ressources 55
8.5 Risques sanitaires 55
8.6 Risques environnementaux 55

9. LA SITUATION DE LA DETTE 56

9.1 Description générale 56
9.2 Stratégie d'endettement et viabilité de la dette 58
9.3 Dette extérieure 59
9.4 Dette intérieure 61
9.5 Viabilité et soutenabilité 62

10. ANNEXE 64

11. LEXIQUE 66

GOVERNO DA GUINÉ-BISSAU

Ministério da Economia e Finanças
Secretaria de Estado do Tesouro
Direção-Geral do Tesouro e da Contabilidade Pública

Attestation de l'émetteur

Je soussigné, Mamadu BALDE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'État de Guinée-Bissau, atteste que les données et informations contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et n'ai connaissance d'aucune information de nature à en altérer la portée.

L'objectif visé à travers cette Note d'Information est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'État de Guinée-Bissau, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement.

Toutefois, je rappelle que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner des différences entre les réalisations effectives et les performances économiques attendues.

Cette note d'information publiée sera mise à jour chaque fois que nécessaire, afin de rendre compte :

- de l'évolution de la situation économique de la Guinée-Bissau ;
- de la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- de quelques changements intervenus.

Mamadu BALDE

Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique

ACRONYMES

AGOA : African Growth Opportunities Act
APPD : Accord de Partenariat et de Pêche Durable
BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BINUGBIS : Bureau Intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
BAD : Banque Africaine de Développement
BAT : Bon Assimilable du Trésor
BID : Banque islamique de Développement
BIT : Bureau International du Travail
BM : Banque Mondiale
BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CAF : Coût Assurance Fret
CENTIF : Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CNUCED : Conférence des Nations Unies sur Le Commerce et le Développement
CVD : Cadre de Viabilité de la Dette
CFA : Communauté Financière Africaine
DTS : Droit de Tirage Spécial
EBC : Enseignement de Base Complémentaire
EBE : Enseignement de Base Elémentaire
ESC : Enseignement Secondaire Complémentaire
ESG : Enseignement Secondaire General
EST : Estimation
FOB : Free On Board
FAD : Fonds Africain de Développement
FEC : Facilite Elargie de Crédit
FHE : Fievre Hemorragique à virus Ebola
FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole
FMI : Fonds Monétaire International
GATT : General Agreement on Tariffs and Trade
GAFI : Groupe d'Action Financière
GIABA : Groupe Intergouvernemental sur le Blanchiment de Capitaux de l'Afrique de l'ouest
IDA : International Development Association
IDE : Investissements Directs Etrangers
IDH : Indice de Développement Humain
IIAG : Ibrahim Index of African Governance
IMF : Institution de Microfinance
INE : Instituto Nacional de Estatistica
INF : Inferieur
LBC/FT : Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
MW : Mégawatt
NIF : Numéro d'Identification Fiscale
NPF : Nation la Plus Favorisée
OAT : Obligation Assimilable du Trésor
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
OMD : Organisation Mondiale des Douanes
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
OMVG : Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
ONU : Organisation des Nations Unies
ONUDC : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

PAIGC	: Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert
PCC	: Prélèvement Communautaire CEDEAO
PCD	: Parti de la Convergence Démocratique
PCS	: Prélèvement Communautaire de Solidarité
PFR	: Pays à Faible Revenu
PIB	: Produit Intérieur Brut
PINA	: Programme National d'Investissement Agricole
PND	: Parti de la Nouvelle Démocratie
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PROJ	: Projection
PPA	: Parité de Pouvoir d'achat
PREV	: Prévision
PRS	: Parti de la Rénovation Sociale
RAMSAR	: Convention relative aux Zones Humides d'Importance Internationale
SIDA	: Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SUP	: Supérieur
SYGADE	: Système de Gestion et d'analyse de la Dette
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TOFE	: Tableau des Operations Financières de l'Etat
TSA	: Tout Sauf Arme
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UM	: Union pour le Changement
UMOA	: Union Monétaire Ouest-Africaine
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: United Nations Children's Fund
USD	: Dollar Américain
VA	: Valeur Actuelle
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Acquise

SOMMAIRE EXÉCUTIF

En 2017, la valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) de la Guinée Bissau était de 0,455, positionnant le pays à la 177ème place sur 189 pays. Entre 2007 et 2017, la valeur de l'IDH de la Guinée-Bissau est passée de 0,41 à 0,45, soit une progression de 9,8 %.

L'évolution du PIB réel de l'année 2017 a montré que l'activité économique nationale enregistrait un taux de croissance de 5,9 % contre 6,3 % en 2016. La croissance de l'activité économique sur la période était essentiellement imputable à la production et à l'exportation de noix de cajou vers le Brésil (avec un prix favorable sur le marché international).

En 2018, on devrait observer un retournement de tendance à cause de la baisse de 10% de la production de noix de cajou. Cette situation s'explique principalement par la baisse des cours mondiaux. La dynamique observée sur l'anacarde a également produit des effets d'entraînement sur le secteur tertiaire avec un impact négatif sur le sous-secteur commerce.

Le déficit budgétaire rapporté au PIB s'est détérioré de 2010 à 2016. A partir de 2017, il se stabilise à moins de 3 % (norme de l'UEMOA). S'agissant du ratio d'endettement, il connaît une baisse tendancielle sur toute la période. Cette situation s'explique par les allégements de dette de 1,2 milliard USD dont a bénéficié le pays de la part du club de Paris, des bailleurs multilatéraux et des créanciers privés.

Selon les analyses de viabilité de la dette, la Guinée Bissau présente un risque de surendettement extérieur modéré. Dans le scénario de référence, la valeur actuelle de la dette extérieure sur le PIB passera de 9 % en 2018 à 15 % en 2028. Cette évolution sera imputable à la hausse du déficit budgétaire à la suite des investissements publics mis en œuvre par l'Etat.

Des réformes ont été menées pour aider le pays à atteindre les objectifs du Plan national de développement dont la première phase est connue sous le nom de « Terra Ranka 2015-2020 ». Il s'agit de réformes destinées à renforcer les infrastructures publiques, l'énergie, l'eau et l'assainissement.

BREF APERÇU DU PAYS



GUINÉE-BISSAU

Population :
1 874 309 habitants
(source : Banque Mondiale)

Superficie :
36 125 km²

Langue Officielle : Portugais
Monnaie : FCFA
BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Régime Présidentiel



Capitale : Bissau

50,2% de la population entre 15 et 35 ans
(Ministère de la Santé publique)

PIB Nominal en 2018 :
836,0 milliards FCFA
(source : Services nationaux, BCEAO)

- Une économie basée sur l'agriculture et le commerce
- Deuxième producteur africain de noix de cajou

1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

La République de Guinée-Bissau est un pays lusophone de l'Afrique de l'Ouest. Sa capitale est Bissau. À la suite d'une longue guerre aboutissant à l'indépendance en 1973, le pays a connu une instabilité politique presque continue.

L'économie est fortement dépendante du climat politique, de la performance du secteur de la noix de cajou et de l'aide extérieure.

Un accord avec le FMI en 2014 visant la restauration des équilibres macroéconomiques et la conduite des réformes, a permis de stimuler la confiance des donateurs.

Les politiques adoptées dans le cadre de cet accord mettent l'accent sur l'atténuation de la fragilité de l'économie à travers la consolidation des finances publiques, les réformes fiscales, le rétablissement de la stabilité financière, la politique d'emprunt et de viabilité de la dette à long terme, le développement du secteur privé et l'amélioration de la croissance inclusive. En outre, la bonne gouvernance et la restauration de la sécurité sont au cœur de ces politiques.
Le pays possède un potentiel important dans le secteur minier pour offrir de nouvelles perspectives à l'économie bissau-guinéenne.
La Guinée-Bissau est une république à régime présidentiel dans laquelle le Président de la République, chef de l'Etat, nomme un Premier Ministre, chef du gouvernement. Le pays est administrativement organisé en un secteur autonome (la capitale Bissau) et huit (8) régions : Bafata, Biombo, Bolama-Bijagos, Cacheu, Gabu, Oio, Quinara et Tombali. Les régions sont divisées en trente-huit secteurs et la capitale Bissau est divisée en huit secteurs.

1.1 Système politique

Colonie portugaise depuis 1879, la Guinée-Bissau accède à l'indépendance le 24 septembre 1973, après 11 années de guerre civile. Cette reconnaissance par le Portugal survient environ un an après la proclamation unilatérale de l'indépendance par le parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), dirigé par Luis Cabral.
Au plan de l'organisation, la Guinée-Bissau est une République souveraine, multipartite, démocratique, laïque et unitaire dirigée par le Président qui est le chef de l'Etat. Le Président de la République est élu au suffrage universel. La durée de son mandat est de cinq ans. Le gouvernement est placé sous la tutelle du Premier Ministre qui est nommé par le Président. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement tandis que le pouvoir législatif est partagé entre le gouvernement et l'Assemblée nationale. Le pouvoir judiciaire, est représenté par la Cour suprême qui est la plus haute instance judiciaire.

1.1.1 Pouvoir exécutif

Le Président est élu au suffrage universel direct à un vote majoritaire absolu pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Le président actuel, M. José Mário Vaz, a été élu le 23 juin 2014. En Guinée-Bissau, le pouvoir est réparti entre quatre organes : le Président de la République, l´Assemblée Nationale Populaire, le Gouvernement et les Tribunaux. Un ensemble d´attributions de souveraineté nationale est remis à chaque organe. Le Président de la République est le Chef de l´État, Garant de la Constitution, de l´unité nationale et du fonctionnement normal des institutions. Le Président de la République a la compétence de nommer le Premier Ministre qui est le chef du gouvernement et de dissoudre le Parlement. L'actuel Premier Ministre est M. Aristides GOMES (depuis le 03 juillet 2019).

Le gouvernement est l'organe exécutif et administratif suprême de la Guinée-Bissau. Le gouvernement conduit la politique générale du pays, conformément à son programme, approuvé par l'Assemblée nationale.

Selon la Constitution, en son article 71, en cas de décès ou d'invalidité permanente du chef de l'Etat, le Président de l'Assemblée nationale joue le rôle de Président de la République et doit organiser des

élections présidentielles dans les 60 jours.

La Guinée-Bissau a connu seize Présidents depuis son indépendance. Sur la dernière décennie les différents Présidents qui se sont succédés sont :
• João Bernardo Vieira (1er octobre 2005 - 2 mars 2009) ;
• Raimundo Pereira (2 mars 2009 - 8 septembre 2009) ;
• Malam Bacai Sanhá (8 septembre 2009 - 9 janvier 2012) ;
• Raimundo Pereira (9 janvier 2012 - 12 avril 2012);
• Mamadu Ture Kuruma (12 avril 2012 - 11 mai 2012);
• Serifo Nhamadjo (11 mai 2012 - 23 juin 2014) ;
• José Mário Vaz (depuis le 23 juin 2014).

1.1.2 Pouvoir législatif

La chambre parlementaire de la Guinée-Bissau est l'Assemblée nationale populaire. La chambre compte 102 membres élus pour un mandat de quatre ans, dans des circonscriptions électorales définies par la loi. Le Président est élu lors de la première session de la législature pour la même durée.

Le Parlement supervise les activités du gouvernement par des questions écrites et orales et une réponse doit lui être donnée pendant la même séance, ou dans un délai maximum de quinze jours, par écrit, dans le cas où des investigations sont nécessaires. La Constitution confère à l'Assemblée nationale populaire certains pouvoirs dont la décision de la constitutionnalité des lois et des autres textes législatifs, l'approbation du budget de l'Etat, l'approbation des traités qui impliquent la participation de la Guinée-Bissau à des organisations internationales, les traités d'amitié, de paix, de défense et de rectification des frontières et tous les autres traités que le gouvernement entend lui soumettre.

Actuellement, l'Assemblée nationale est composée des partis suivants : Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) 47 sièges, Mouvement pour l`Alternance Démocratique (MADEM G15) 27 sièges, Parti de la Rénovation Sociale (PRS) 21 sièges, Assemblée du Peuple Uni – PDGB (APU) 5 sièges, Union pour le changement (UM) 1 siège, Parti de la Nouvelle Démocratie (PND) 1 siège.

1.1.3 Pouvoir judiciaire

Le système juridique de la Guinée-Bissau est inspiré essentiellement du système portugais. L'architecture globale du pouvoir judiciaire de la Guinée-Bissau est composée : de la Cour suprême, des tribunaux populaires régionaux et des tribunaux populaires de section.
La Cour suprême est la plus haute instance judiciaire. Elle fonctionne comme un tribunal de dernier recours, et est composée de neuf juges nommés par le Président de la République. Chacune des neuf régions est dotée d'une Cour régionale qui officie comme première Cour d'appel des 24 tribunaux de première instance et entend les litiges civils supérieurs à 1 000 USD. Les juges de première instance sont compétents pour les petits délits et, au civil, lorsque la somme litigieuse n'excède pas 1 000 USD.

1.2 Organisation administrative

Le pays est administrativement organisé en un secteur autonome (la capitale Bissau) et huit (8) régions : Bafata, Biombo, Bolama-Bijagos, Cacheu, Gabu, Oio, Quinara et Tombali.
Les régions sont à leur tour divisées en secteurs (36 au total) et en sections, composées de tabancas (villages). Les régions et les secteurs sont dirigés par des comités d'État, dirigés par un président.

1.3 Situation géographique

La Guinée-Bissau a une superficie de 36 125 km². Elle est entourée au nord par le Sénégal, au sud et à l'est par la République de la Guinée et à l'ouest par l'océan atlantique (270km de côtes). Son territoire est couvert à 8 % de mangrove. Un tiers du territoire de la Guinée-Bissau est constitué d'îles, l'archipel des Bolama-Bijagós, site naturel de près de 80 îles et îlots, reconnue par l'UNESCO et plusieurs îles sont classées RAMSAR (zones humides d'importance internationale).

De nombreux fleuves et cours d'eau irriguent le pays, du nord au sud, notamment Cacheu, Mansoa, Geba, Corubal, Grande de Buba, Cumbijã, Tombali et Cacine. Le pays est plutôt plat sauf le sud-est qui culmine à 360 m d'altitude, et jouit d'un climat tropical chaud et humide caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison pluvieuse de juin à no-

vembre et une saison sèche de décembre à mai. La végétation est composée de savane dans la partie Est du pays prolongeant la zone forestière.

1.4 Population

Selon le dernier recensement de la population effectué en 2009 par l'Institut National de la Statistique (INE) de la Guinée Bissau, la population Bissau-guinéenne était d'environ 1 449 230 habitants, dont 51,6 % de femmes. Les jeunes qui ont un âge compris entre 15 et 35 ans représentent 50,2 % de la population du pays. Selon les estimations de l'INE, la population s'élèverait à 1 584 791 habitants en 2018.

Tableau 1. Population de la Guinée-Bissau en 2018

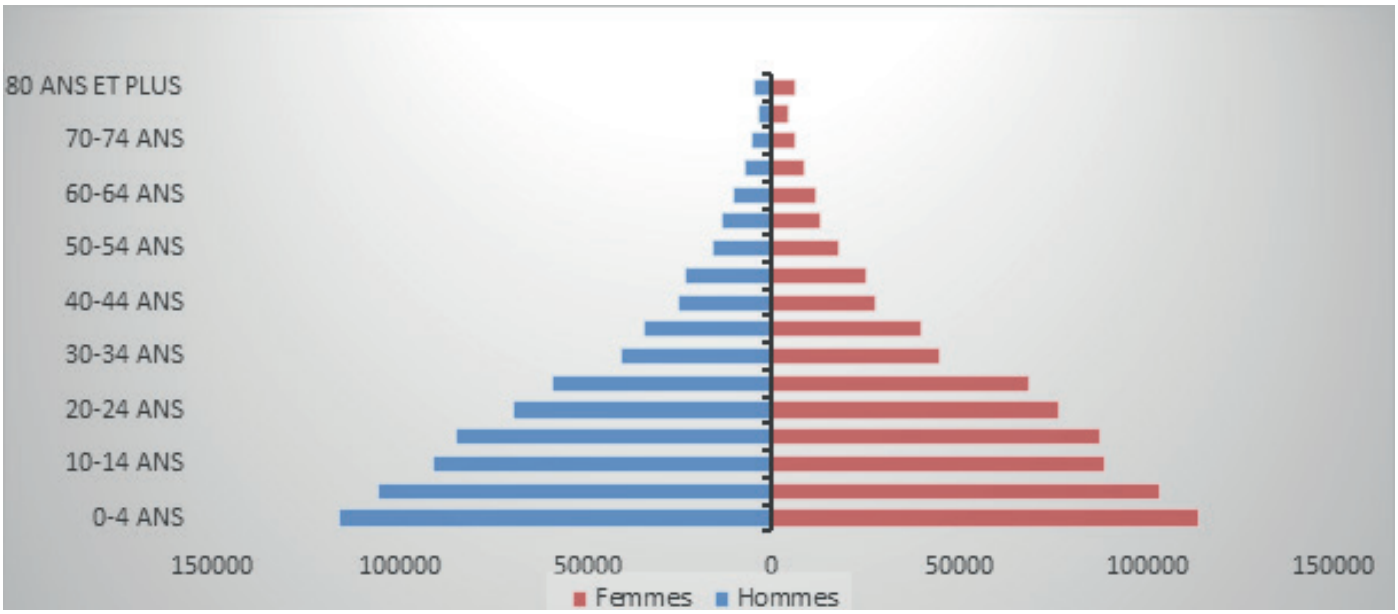
Catégorie	Nombre	Proportion
Population Totale	1 584 791	
Homme	780 070	43,45%
Femme	804 721	56,55%
Urbain	688 592	49,22%
Rural	896 199	50,78%
Musulman	714 741	45,10%
Chrétien	350 239	22,10%

Source : INE, CIA factbook janvier 2018

En termes de répartition géographique, la capitale Bissau regroupe 25 % de la population totale, suivie d'Oio (14,9 %), Gabu (14,2 %), Bafata (13,9 %), Cacheu (12,8 %), Biombo (6,4 %), Tombali (6,3 %), Quinara (4,2 %) et enfin Bolama/Bijagós avec 2,2 %. D'après l'INE (2015), la densité de la population est de 40 habitants/km^2 en moyenne. Elle varie de 12,3 habitants/km^2 à Bolama/Bijagós à 4 711 habitants/km^2 à Bissau et 110,9 habitants/km^2 à Biombo. Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'habitat, avec une forte demande dans les villes de Bissau et Biombo.

Sur les dix dernières années, la population Bissau Guinéenne a progressé avec un taux de croissance annuel moyen de 2,6 % selon les données des Nations Unies. La population est très jeune comme le montre la pyramide des âges.

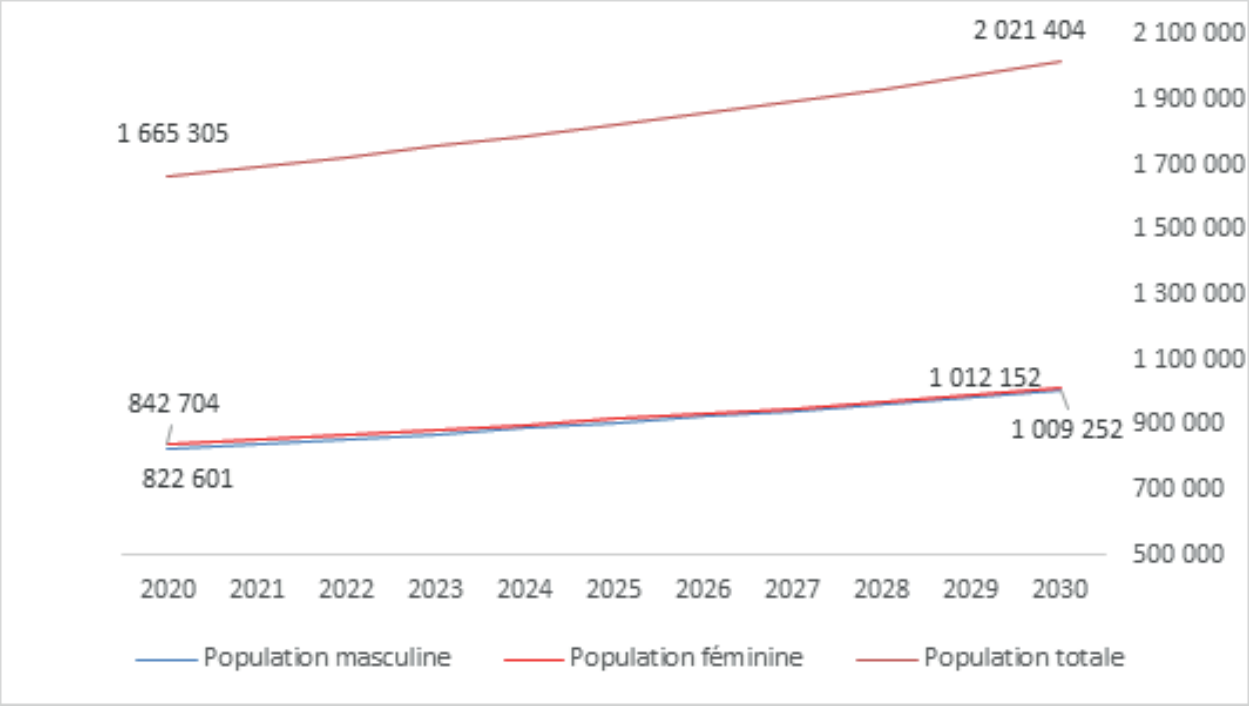
Figure 1. Pyramide des âges de la population Bissau Guinéenne



Source : INE (projections démographiques en Guinée Bissau 2009 – 2030)

Selon les Nations Unies, presque la moitié de la population de la Guinée-Bissau vit en milieu urbain (49,3 %) contre à 50,7 % dans les zones rurales.
L'édition de la CIA World Factbook de janvier 2018 révèle que 45,1 % des habitants sont musulmans, 22,1 % des chrétiens et 32,2 % des animistes ou de religions traditionnelles.

Figure 2. Projection de la population par genre



Source : INE (projections démographiques en Guinée Bissau 2009 – 2030)

1.5 Education

La constitution de la Guinée-Bissau stipule que l'État est responsable de la conduite de la politique éducative et de la formation des hommes et des femmes. Elle garantit que l'éducation est un droit fondamental pour tous les enfants et est obligatoire et gratuite pour tous sur le territoire national à partir de 6 ans.
Le système éducatif est structuré en deux sous-secteurs : l'éducation formelle et l'éducation non formelle.
i) L'éducation formelle est composée de l'enseignement préscolaire, de l'enseignement moyen, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.
ii) L'éducation non formelle comprend l'alphabétisation, l'éducation des adultes et d'autres types d'éducation.
Il existe une cellule d'enseignement spécial pour les enfants handicapés.

Selon l'UNESCO, le taux d'alphabétisation en Guinée-Bissau pour les personnes de plus de 15 ans était de 45,58 % en 2015. Le taux de scolarisation du préscolaire, a connu une évolution très importante puisque le taux brut de scolarisation a doublé entre 2000 et 2006 (de 3 % à 6 %). Toutefois, celui-ci a stagné avant de s'établit à 5 % en 2010.

Sur cette même période, l'enseignement de base a également enregistré une évolution significative avec une croissance du taux de scolarisation d'environ 67 % entre 2000 et 2010.

Le taux brut de scolarisation indique le nombre total d'inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, par rapport à la population en âge d'être scolarisée dans ce même niveau. Il s'est établi à 117 % pour l'enseignement de base, avec 139 % pour l'Enseignement de Base Elémen-

taire (EBE) et 71 % pour l'Enseignement de base Complémentaire (EBC). L'EBE est destiné aux enfants de 7 à 12 ans mais accueille des enfants âgés de plus de 13 ans. Le déséquilibre entre l'EBE et l'EBC s'est maintenu entre 1999/2000 et 2009/2010.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, on observe une évolution encore plus importante que celle de l'enseignement de base : le taux brut de scolarisation passe de 19 % à 43 % entre 2000 et 2010 sur l'ensemble du cycle. Il augmente plus rapidement dans l'Enseignement Secondaire Complémentaire (ESC) que dans l'Enseignement Secondaire Général (ESG), signe d'un rééquilibrage entre les deux cycles de l'enseignement secondaire.

1.6 Santé

Le système national de santé de la Guinée-Bissau s'articule autour de trois niveaux : central, régional et périphérique, et définit les différents types de structures de prestation de soins. Les structures sont constituées par deux directions générales, les directions de services (incluant la coordination des programmes nationaux) et au niveau intermédiaire régional par les directions régionales de la santé.

Le pays est divisé en 11 secteurs sanitaires (Bafata, Cacheu, Oio, Gabu, Quinara, Bolama, Tombali, Farim, Bubaque/Bijagos, Biombo, Secteur autonome de Bissau) subdivisées en 114 aires sanitaires au total.

Tableau 2. Statistiques générales indiquant l'état de santé de la population

Indicateurs	2000	2010	2016
Espérance de vie des hommes	51,21	53,46	55,66
Espérance de vie des femmes	53,3	56,62	59,13
Espérance de vie totale	52,27	55,05	57,4
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances	55,8	45,2	38,2
Taux de mortalité infanto-juvénile (0-5 ans)	71,9	69,1	66,4
Taux de mortalité maternelle / 100 000 naissances vivantes	N/A	N/A	900

Source : Données Banque Mondiale

La Guinée-Bissau enregistre des indicateurs de santé en amélioration depuis 2000 mais qui restent encore faibles comparativement aux autres pays de l'Union. L'espérance de vie est passée de 52 ans en 2000 à 57 ans en 2016. En 2016, la mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 66,4 pour 1000 et le taux de mortalité maternelle se situait à 900 pour 100 000 naissances vivantes selon les données de la Banque mondiale.

Les efforts du gouvernement ont permis d'améliorer les indicateurs et l'accès aux soins de santé pour les femmes enceintes et la réduction de la mortalité infantile. Selon l'OMS, le gouvernement est en voie de finaliser son Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2018-2022 de façon à réorganiser le système de santé qui sera apte à fournir des services de santé inclusifs et intégrés pour sa population.

Le profil épidémiologique de la Guinée-Bissau est dominé par les maladies transmissibles (comme le VIH et autres maladies sexuellement transmissibles) et une augmentation des maladies non transmissibles et émergentes aggravées par un contexte défavorable.

L'incidence du paludisme pour 1 000 personnes à risque était de 89,3 selon la Banque mondiale. Grace aux efforts du gouvernement ce taux a baissé de 30 % depuis 2005. Néanmoins, le paludisme demeure la principale source de décès des enfants. Pour la tuberculose, les indicateurs d'incidence de la maladie montrent une évolution maîtrisée, passant de 369 cas par 100 000 habitants en 2014 à 374 cas en 2016. L'hôpital national Simão Mendes, le plus grand hôpital du pays, et l'hôpital Raoul Follereau détectent environ 60 % des cas de tuberculose.

Le VIH/SIDA reste encore un défi majeur pour le pays. Selon les indicateurs de la Banque mondiale, la prévalence du VIH/Sida dans la population âgée de 15 à 49 ans était de 4,1 % en 2008 et de 3,4 % en 2017.

Courant 2012, une épidémie de choléra s'est déclarée en Guinée-Bissau et a continué à sévir en 2013. Les mutilations génitales féminines (excision) sont encore largement pratiquées et affectent lourdement le bien-être des femmes.

1.7 Emploi

Selon les données de la Banque Mondiale, la population active, incluant les emplois informels, est estimée à 793 397 personnes en 2017 contre 647 523 personnes en 2010. Plus de la moitié des hommes en âge de travailler (52,3 %) étaient sur le marché du travail contre 47,7 % de femmes en 2017. Selon les projections de la Banque mondiale, la population active devrait atteindre 842 073 personnes en 2020. Le secteur agricole et l'agro-industrie emploient 85 % de la population active et génèrent presque la totalité des exportations.

En ce qui concerne le taux de chômage, le pays affiche une baisse continue depuis 2007 passant de 6,41 % à 6,10 % en 2017. Selon les projections de la Banque mondiale, ce taux devrait continuer à baisser et atteindre 6 % en 2020. Le chômage affecte davantage les femmes (6,68 %) que les hommes (5,58 %).

Le gouvernement, avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT), a d'ailleurs mis en place un programme pays pour un travail décent en Guinée-Bissau pour la période 2012-2015. Ce programme s'est fixé comme priorité de :
i) contribuer au processus de modernisation de l'administration dans un climat de dialogue social et de promotion de l'égalité du genre ;
ii) promouvoir des emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, en particulier par la création d'entreprises et la formation professionnelle ;
iii) renforcer et étendre le système de protection sociale, en particulier pour les femmes de l'économie informelle, pour les enfants victimes des pires formes de travail et la prise en compte du VIH en milieu de travail.

1.8 Rappel des principaux agrégats

L'IDH est développé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Cet indicateur fournit une mesure sommaire pour évaluer les progrès à long terme selon trois dimensions de base du développement humain : une vie longue et saine, l'accès à l'éducation et à un niveau de vie décent.

En 2017, la valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) de la Guinée Bissau était de 0,455, positionnant le pays à la 177ème place sur 189 pays. Entre 2007 et 2017, la valeur de l'IDH de la Guinée-Bissau est passée de 0,41 à 0,45, soit une progression de 9,8 %.

En ce qui concerne l'indice de GINI, selon la Banque Mondiale, la Guinée-Bissau était à 50,7 en 2010, soit une dégradation de 15,1 points par rapport au niveau de 2002 (35,6).

S'agissant du PIB réel par habitant, il a progressé entre 2014 et 2017, passant de 253 706 FCFA à 281 441 FCFA. Cette évolution est expliquée par l'amélioration de l'environnement économique après les périodes de tensions politiques et militaires.

Tableau 3. Evolution du PIB réel par habitant

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PIB réel par tête en FCFA	256810,5	253706,0	263468,3	272638,0	281441,4	290529,0
PIB réel PPA par tête	1533,3	1514,8	1573,0	1627,8	1680,3	1734,6

Source : FMI

Tableau 4. Tableau récapitulatif

Milliards de FCFA	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Economie nationale						
PIB Nominal	516,7	520,9	619,7	698,7	784,0	826,5
Croissance du PIB réel (en %)	3,3	1,0	6,1	6,3	5,9	5,3
Taux d'investissement (en % du PIB)	7,3	11,4	8,2	8	8,8	11,6
Taux d'inflation (en %)	0,8	-1,0	1,5	1,5	1,1	2,0
Balance des paiements						
Exports FOB	76,0	82,0	149,0	173,0	191,0	194,0
Imports FOB	106,0	129,0	149,0	166,0	198,0	210,0
Solde	-39,0	-58,0	-29,0	-24,0	-45,0	-54,0
Balance courante	-25,0	3,0	12,0	19,0	-16,0	-19,0
Finances publiques						
Recettes et dons	61,0	105,9	124,9	111,1	143,6	159,9
Dépenses et prêts nets	70,2	118,1	141,1	138,4	155,7	165,6
Solde global base engagement	-9,2	-12,2	-16,2	-27,3	-12,1	-5,7
Dette publique						
Dette intérieure	158,2	232,1	213,8	254,2	289,6	274,3
Dette extérieure	142,7	87,0	87,6	93,4	90,6	90,4
Dette publique en % du PIB nominal	52,3	55,0	52,3	53,6	51,2	44,8
Déficit budgétaire global dons compris						
En valeur	14,4	14,0	33,4	14,9	12,1	14,4
En pourcentage du PIB nominal (%)	2,8	2,7	5,4	2,1	1,5	1,7

Source : BCEAO, FMI

2- SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

2.1 Evaluation du produit intérieur brut

2.1.1 Niveau du PIB

En 2018, le Produit Intérieur Brut (PIB) nominal de la Guinée-Bissau est estimé à 818,5 milliards FCFA, alors qu'il était de 784 milliards FCFA en 2017. Il pourrait atteindre 947,8 milliards FCFA en 2020. Cette progression est expliquée par le soutien de l'Etat à travers les dépenses publiques, le paiement des arriérés et l'exportation de noix de cajou. L'estimation du PIB en 2018 a été revue à la baisse en raison des mauvaises performances enregistrées dans la production de noix de cajou dont l'économie est très dépendante. Cette diminution s'explique principalement par des prix inférieurs à ceux qui étaient prévus.

Tableau 5. Produit intérieur brut (PIB) nominal de la Guinée-Bissau

En milliards FCFA	2013	2014	2015	2016	2017	2018 Est	2019 Proj	2020 Proj
PIB nominal	516,7	520,9	619,7	698,7	784,0	818,5	879,8	947,8

Source : FMI

2.1.2 Croissance du PIB réel

Le taux de croissance du PIB réel a connu une nette amélioration sur la période. Il est estimé à 4,5 % pour 2018 et les projections indiquent un niveau de 6,3 % et 6 % respectivement pour 2019 et 2020.

L'évolution du PIB réel de l'année 2017 a montré que l'activité économique nationale a enregistré un taux croissance de 5,9 % contre 6,3 % en 2016. La croissance de l'activité économique sur la période était essentiellement imputable à la production et à l'exportation de noix de cajou vers le Brésil (avec un prix favorable sur le marché international).

En 2018, la croissance économique est estimée à 3,8 % en raison de la chute de 10 % de la valeur estimée de production de noix de cajou. Cette situation s'explique principalement par la baisse des cours mondiaux. La dynamique observée sur ce produit a également produit des effets d'entraînement sur le secteur tertiaire avec un impact négatif sur le sous-secteur commerce.

Tableau 6. Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de la Guinée-Bissau

Guinée-Bissau	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PIB réel par secteur						Est	Proj	Proj
Secteur primaire	3,7%	-6,5%	2,9%	5,3%	-0,3%	4,5%	6,3%	6,2%
Secteur secondaire	4,7%	2,8%	5,1%	3,6%	11,9%	8,1%	10,7%	9,4%
Secteur tertiaire	2,7%	7,4%	6,6%	7,1%	7,1%	3,2%	4,9%	4,5%
PIB non marchand	13,2%	17,3%	7,1%	3,1%	16,6%	8,0%	1,1%	0,6%
Droit et taxes	-1,8%	26,8%	20,4%	17,3%	21,3%	-1,3%	5,6%	5,5%
PIB réel	**3,3%**	**1,0%**	**6,1%**	**6,3%**	**5,9%**	**3,8%**	**6,3%**	**6,0%**

Source : FMI

2.1.3 Décomposition du PIB en structure

En 2017, la part du secteur primaire dans le PIB était de 35,7 %. Selon les projections, il se situerait à 35,9 % entre 2019 et 2020. Le secteur secondaire quant à lui a contribué à hauteur de 14,5 % au PIB en 2017 contre 13,8 % en 2016. En 2018, sa contribution est estimée à 15,1 %. Les projections montrent que la contribution de ce secteur devrait être de 15,8 % et 16,3 % respectivement entre 2019 et 2020.

En 2017, le secteur tertiaire représentait 33,1 % du PIB, des légères hausses ont été observées entre 2013 et 2014 où sa contribution est passée de 30,9 % à 31,6 %. Les projections pour les années 2019 et 2020 sont respectivement de 31,9 % et 32,1 %.

Tableau 7. Décomposition du PIB en structure (en %)

Guinée-Bissau	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
						Est	Proj	Proj
PIB total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Secteur primaire	42,6%	39,4%	38,2%	37,9%	35,7%	35,9%	35,9%	35,9%
Secteur secondaire	14,0%	14,2%	14,1%	13,8%	14,5%	15,1%	15,8%	16,3%
Secteur tertiaire	30,9%	31,6%	32,5%	33,3%	33,1%	31,9%	31,9%	32,1%
PIB non marchand	10,5%	12,2%	12,3%	12,0%	13,2%	13,7%	13,0%	12,4%
Droits et taxes	2,0%	2,5%	2,8%	3,1%	3,6%	3,4%	3,4%	3,3%

Source : BCEAO

La tendance observée dans le secteur primaire est expliquée principalement par la progression du sous-secteur de l'agriculture. S'agissant du secteur secondaire, l'évolution est liée à la bonne tenue des productions dans les sous-secteurs (activités extractives, construction et autres industries). Quant au secteur tertiaire, la situation s'explique par la bonne dynamique observée dans les sous-secteurs des télécommunications et des autres services.

2.2 Détail du produit intérieur brut

2.2.1 PIB en volume, détail des secteurs

En 2018, la contribution du secteur primaire au PIB est estimée à 180 milliards de FCFA. L'apport de ce secteur au PIB est passé de 170 milliards de FCFA en 2013 et atteindra selon les prévisions 203 milliards de FCFA en 2020. Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 56 milliards de FCFA en 2013, 75,8 milliards de FCFA en 2018 et devrait atteindre 91,9 milliards de FCFA en 2020. Le secteur tertiaire quant à lui, a contribué à hauteur de 160 milliards de FCFA. Entre 2013 et 2018, sa part est passée de 124 à 160 milliards de FCFA. Selon les prévisions, il atteindrait 170 et 181 milliards de FCFA respectivement en 2019 et 2020.

La progression du secteur primaire en 2018 s'explique principalement par l'agriculture de subsistance qui a augmenté de 4,6 %. Les sous-secteurs de la chasse/élevage et de la pêche ont stagné tandis que le sous-secteur de la forêt a connu une légère hausse en 2018. Quant au secteur secondaire, il a augmenté de 8,5 % en 2018 contre 11,1 % l'année précédente. Ce ralentissement est lié principalement à l'activité de construction. Les sous-secteurs de l'agro-industrie et des autres industries devraient maintenir des niveaux de croissance importants.

S'agissant du secteur tertiaire, sa contribution reste toujours importante malgré le ralentissement du sous-secteur du commerce (-1,8 %) entre 2017 et 2018.

Tableau 8. Ventilation sectorielle du PIB

Guinée-Bissau En milliards FCFA	2013	2014	2015	2016	2017	2018 Est	2019 Proj	2020 Proj
Secteur primaire	**170**	**159**	**164**	**173**	**172**	**180**	**191**	**203**
Agriculture	128	116	124	132	130	136	146	156
Pêche	13	13	14	15	16	16	17	17
Forêt	12	13	9	8	8	9	9	9
Elevages et Chasse	17	17	18	18	19	19	20	20
Secteur secondaire	**56**	**58**	**61**	**63**	**70**	**76**	**84**	**92**
Agroalimentaire	43	43	47	49	51	54	59	64
Autres industries	5	5	5	6	6	7	8	9
Construction	6	6	5	4	9	10	12	12
Eau – Electricité	2	3	4	3	4	4	5	6
Secteur tertiaire	**124**	**128**	**139**	**152**	**160**	**160**	**170**	**181**
Commerce Restaurants et Hôtels	85	87	93	103	107	105	110	117
Transports et Communications	25	27	30	31	33	36	39	42
Autres services	14	14	16	17	19	18	21	22
PIB non marchand	**42**	**49**	**53**	**55**	**64**	**69**	**69**	**70**
PIB marchand	**350**	**345**	**364**	**387**	**402**	**416**	**445**	**476**
Administration publique	**42**	**49**	**53**	**55**	**64**	**69**	**69**	**70**
Droits et taxes	**8**	**10**	**12**	**14**	**17**	**17**	**18**	**19**
PIB Total	**400**	**404**	**429**	**456**	**483**	**501**	**533**	**565**

Source : BCEAO

2.2.2 PIB en composition

Le secteur primaire a connu des évolutions favorables ces dernières années. Ces tendances s'expliquent par la mise en place du Programme National d'Investissement Agricole (PINA) pour lequel le gouvernement a reçu un financement de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour un montant de 10 milliards de FCFA. Ces actions combinées à la hausse de la production de noix de cajou ont fortement soutenu la croissance du secteur primaire. Toutefois, le secteur primaire a connu un repli en 2018 à cause de la mauvaise campagne de noix de cajou.

S'agissant du secteur secondaire, les bonnes performances sont attribuables au sous-secteur agro-industriel qui bénéficie de l'amélioration de la production de l'électricité et de l'eau.

Quant au secteur tertiaire, son ralentissement est lié aux difficultés du secteur du transport et du commerce. Le recul du commerce résulterait des problèmes liés à la commercialisation de la noix de cajou imputables à la baisse des prix internationaux.

Tableau 9. Part des secteurs et sous-secteurs dans le PIB (%)

Guinée-Bissau	2013	2014	2015	2016	2017	2018 Est	2019 Proj	2020 Proj
Secteur primaire	**42,6%**	**39,4%**	**38,2%**	**37,9%**	**35,7%**	**35,9%**	**35,9%**	**35,9%**
Agriculture vivrière	23,1%	19,0%	20,0%	19,8%	19,0%	19,8%	20,2%	20,6%
Noix de cajou	8,8%	9,6%	8,9%	9,1%	7,8%	7,3%	7,2%	7,1%
Pêche	3,4%	3,3%	3,2%	3,3%	3,4%	3,2%	3,1%	3,1%
Forêt	3,0%	3,2%	2,0%	1,7%	1,6%	1,7%	1,7%	1,6%
Elevages et chasse	4,3%	4,3%	4,1%	4,0%	3,8%	3,8%	3,7%	3,6%
Secteur secondaire	**14,0%**	**14,2%**	**14,1%**	**13,8%**	**14,5%**	**15,1%**	**15,8%**	**16,3%**
Agroalimentaire	10,7%	10,6%	11,0%	10,9%	10,5%	10,9%	11,1%	11,4%
Autres industries	1,2%	1,2%	1,1%	1,3%	1,2%	1,3%	1,5%	1,6%
Construction	1,5%	1,6%	1,2%	0,9%	1,8%	2,1%	2,2%	2,2%
Eau – électricité	0,6%	0,8%	0,8%	0,8%	0,9%	0,9%	1,0%	1,1%
Secteur tertiaire	**30,9%**	**31,6%**	**32,5%**	**33,3%**	**33,1%**	**31,9%**	**31,9%**	**32,1%**
Commerce. Restaurants et hôtels	21,2%	21,6%	21,6%	22,7%	22,2%	21,0%	20,7%	20,8%
Transports et communications	6,1%	6,6%	7,0%	6,9%	6,9%	7,2%	7,4%	7,5%
Autres services	3,6%	3,4%	3,8%	3,7%	3,9%	3,7%	3,9%	3,9%
PIB non marchand	**10,5%**	**12,2%**	**12,3%**	**12,0%**	**13,2%**	**13,7%**	**13,0%**	**12,4%**
PIB marchand	**87,5%**	**85,3%**	**84,9%**	**84,9%**	**83,3%**	**82,9%**	**83,6%**	**84,3%**
Administration publique	**10,5%**	**12,2%**	**12,3%**	**12,0%**	**13,2%**	**13,7%**	**13,0%**	**12,4%**
Droits et taxes	**2,0%**	**2,5%**	**2,8%**	**3,1%**	**3,6%**	**3,4%**	**3,4%**	**3,3%**
PIB Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : BCEAO

2.2.3 PIB par composante

Du côté de la demande interne, la croissance est principalement tirée par la consommation privée avec une contribution de 7,4 % en 2016 et 3,4 % en 2017. Les investissements privé et public ont contribué faiblement à la croissance en 2016 et 2017. S'agissant de la demande extérieure, les contributions à la croissance de 2016 et 2017 sont restées négatives en raison du poids important des importations par rapport aux exportations.

Tableau 10. Ventilation du PIB en fonction des dépenses (en milliards de FCFA)

prix constants	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1. Demande interne	**422,1**	**446,8**	**493,5**	**522,5**	**541,5**	**574,9**	**606,4**
Consommation totale	**393,8**	**417,9**	**461,1**	**492,4**	**510,7**	**542,3**	**571,8**
Privée	335,1	342,7	376,8	410,5	426,9	453,6	477,9
Publique	58,7	75,2	84,3	81,9	83,8	88,7	93,9
Formation Brute de Capital Fixe	**28,3**	**28,9**	**32,4**	**30,1**	**30,8**	**32,6**	**34,6**
Privée	13,1	9,8	9,8	10,6	9,3	11,5	11,9
Publique	15,1	19,1	22,6	19,5	21,5	21,1	22,7
2. Demande extérieure totale	-24,7	-49,7	-58,2	-69,4	-72,4	-86,7	-85,9
3. Variation des stocks	2,9	7,1	-6,4	0,5	11,2	19,6	15,8

Source : BCEAO

Tableau 11. Contribution à la croissance des postes de dépense(en%)

En %	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1. Demande interne	**6,1%**	**10,9%**	**6,4%**	**3,9%**	**6,7%**	**5,9%**
Consommation totale	**6,0%**	**10,1%**	**6,9%**	**3,8%**	**6,3%**	**5,5%**
Privée	**1,9%**	**7,9%**	**7,4%**	**3,4%**	**5,3%**	**4,6%**
Publique	**4,1%**	**2,1%**	**-0,5%**	**0,4%**	**1,0%**	**1,0%**
Formation Brute de Capital Fixe	**0,2%**	**0,8%**	**-0,5%**	**0,1%**	**0,4%**	**0,4%**
Privée	**-0,8%**	**0,0%**	**0,2%**	**-0,3%**	**0,4%**	**0,1%**
Publique	**1,0%**	**0,8%**	**-0,7%**	**0,4%**	**-0,1%**	**0,3%**
2. Demande extérieure totale	**-6,2%**	**-2,0%**	**-2,5%**	**-0,6%**	**-2,9%**	**0,2%**
3. Variation des stocks	**1,0%**	**-3,1%**	**1,5%**	**2,2%**	**1,7%**	**-0,7%**

Source : BCEAO

Perspectives

La croissance du secteur primaire devrait passer de 5,3 % en 2019 à 6,4 % en 2021, soit une augmentation d'un point. Cette hausse serait liée à l'efficacité des investissements du programme « Terra Ranka[1]». La mise en œuvre d'innovations dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement soutiendrait le secteur primaire. Les actions envisagées sont les suivantes :

(i) L'augmentation et la diversification de la production agricole par la modernisation et la diversification des cultures ;

(ii) Le renforcement de la production sous irrigation ;

(iii) L'assurance du système de production et d'intensification animale.

Le secteur secondaire devrait connaître une croissance de 18,7 % en 2019, 7,2 % en 2020 et 9,5 % en 2021, avec une moyenne annuelle de 10,2 % pour la période 2019-2023. Le secteur secondaire bénéficiera des effets des grands projets d'infrastructures et de l'énergie. En effet, la Guinée Bissau a reçu des soutiens de la part de la Banque Mondiale et de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Ces soutiens portent essentiellement sur les infrastructures routières et énergétiques.

Le secteur tertiaire devrait croître de 2,5 % en 2019 pour atteindre 5,6 % en 2020 et 4,5 % en 2021, la croissance moyenne sera de 4,6 % sur la période 2019-2023 en raison de l'évolution particulièrement favorable dans les activités liées aux télécommunications et aux réformes de l'administration publique. S'agissant des télécommunications, le pays a reçu un prêt de la Banque Mondiale de 31 millions USD pour le développement du câble sous-marin optique. Ce crédit est complété par un financement de 8 millions USD apporté par un consortium composé du gouvernement Bissau-guinéen et des opérateurs de télécommunications établis dans le pays.

Du côté de la demande, la consommation finale devrait augmenter en moyenne de 21,7 % entre 2019 et 2023 et contribuerait davantage au PIB. Selon le budget de 2018, il est prévu que les investissements soient en moyenne 7,39 % plus élevés sur la période 2019-2023, l'accent étant mis sur la formation brute de capital fixe essentiellement tirée par les investissements du secteur privé qui devrait connaître une croissance moyenne de 8,9% sur cinq ans. Ces performances seront liées au développement des infrastructures routière, énergétique et de télécommunication.

Les exportations de biens sur la période 2019-2023 devraient atteindre 79,7 milliards de FCFA et les importations 189,3 milliards de FCFA. L'augmentation des exportations serait liée aux bonnes performances des produits de noix de cajou.

[1] Plan opérationnel et stratégique 2015-2020 mis en place par le gouvernement dans le but d'atteindre des objectifs de gouvernance, de paix, d'infrastructures, d'aménagement urbain, de développement humain et de biodiversité.

3- PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La Guinée-Bissau a adopté en 2015, un nouveau cadre de référence de la politique de développement pour la prochaine décennie : la vision Guinée-Bissau en 2025. La première phase de ce plan est connue sous le nom de « Terra Ranka, 2015-2020 ».

3.1 Réalisations et achèvement récents

3.1.1 Présentation du plan national de développement

La vision Guinée-Bissau 2025 consiste à :
i) Une transformation économique et sociale en profondeur ;
ii) La préservation de la biodiversité unique du pays ;
iii) Un renforcement de l'identité commune.

Ainsi en 2025, la Guinée-Bissau devrait entamer sa transition vers une société prospère, solidaire et respectueuse de la biodiversité. Le plan « Terra Ranka » vise essentiellement les objectifs suivants :
i) Le maintien de la stabilité politique ;
ii) La mise en œuvre de réformes de l'administration publique et l'amélioration de la gestion des finances publiques ;
iii) Le renforcement des capacités institutionnelles ;
iv) La mise en place d'une politique de diversification de l'économie en particulier l'agriculture ;
v) Le renforcement des investissements sur les infrastructures.

L'ensemble des projets est évalué à un coût global de 500 milliards de FCFA. Des avancées significatives liées au contexte sécuritaire du pays et la stabilité politique devraient s'accompagner du retour des bailleurs de fonds.

Dans le cadre des mécanismes de suivi de mise en œuvre du plan national de développement, des comités interministériels sont mis en place pour superviser son avancement et suivre de façon précise les chantiers transversaux nécessitant une bonne synergie entre les administrations. Pour mener à bien ce suivi, un bureau de suivi-évaluation du plan est logé à la primature. Il assure un rôle de suivi, d'assistance aux différents acteurs, d'impulsion et également d'alerte.

3.1.2 Réformes récentes liées au plan national de développement

Des réformes ont été menées pour aider le pays à atteindre les objectifs du plan national de développement. Il s'agit de réformes destinées à renforcer les infrastructures publiques, l'énergie, l'eau et l'assainissement. Le tableau ci-après résume quelques projets relatifs à ces secteurs.

Tableau 12. Projets structurants liés au plan national de développement

Projet	Donateurs	Type	Situation
Programme eau, assainissement et hygiène	PNUD et UNICEF	Don	En cours
Projet de renforcement des capacités de production d'énergie électrique grâce à un combustible thermique 15 MW	BOAD	Prêt	En cours
Projet d'appui au développement économique des régions du Sud	FIDA	Don/ Prêt	En cours
Projet d'éducation de qualité pour tous	BM	Don	En cours

Source : MEF

3.2 Réalisations à venir

Dans le but de compléter les réformes déjà lancées, de nouveaux projets seront lancés en 2019. Ces projets concernent essentiellement l'électrification et la construction de routes.

Tableau 13. Projets structurants à venir liés au plan national de développement

Projet	Donateurs	Type	Situation
Projets 14 emplacements dans l'OMVG	BOAD	Prêt	Démarrage deuxième trimestre 2019
Projet de développement du système de distribution d'électricité dans la ville de Bissau	BAD	Don/Prêt	En préparation
Projet de construction de Route Bissau-Safim	République populaire de Chine	Don	En préparation

Source : MEF

4.1 Eléments structurels

4.1.1 Description de la zone Franc

La zone Franc est caractérisée par des principes fondateurs au nombre de quatre (4). Ces principes ont été énoncés dans la convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la zone d'émission de la Banque des Etats de l'Afrique centrale et la France du 23 novembre 1972, ainsi que dans l'accord de coopération entre les pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine et la France du 4 décembre 1973.

Les 4 grands principes de la zone Franc sont :

• Une garantie du Trésor français pour la convertibilité illimitée de la monnaie Banque Centrale : les monnaies émises par les instituts d'émission de la zone franc ont une convertibilité sans limite garantie par le Trésor français. Pour assurer la libre convertibilité de chacune des sous-zones, un compte d'opérations est ouvert auprès du Trésor français par chaque Banque Centrale de la zone et sur lequel les Banques Centrales ont un droit de tirage illimité en cas d'épuisement de leurs réserves en devises ;

• Une parité fixe avec l'euro de 1 Euro pour 655,957 FCFA : la parité de la monnaie de la zone avec l'euro est fixe et définie pour chaque sous-zone. Les monnaies de la zone sont convertibles entre elles, à des parités fixes, sans limitation de montants. Le passage à l'euro s'est traduit par une simple substitution de l'ancrage au franc français par l'ancrage à l'euro, à parité équivalente, soit 655,957 FCFA = 1 euro (la parité étant identique pour les sous-zones Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale).

• Le transfert gratuit et illimité des réserves : les transferts sont, en principe, libres à l'intérieur de la Zone.

• La centralisation des réserves : les États centralisent leurs réserves de change dans leurs Banques Centrales tandis qu'en contrepartie de la convertibilité illimitée garantie par la France, les Banques Centrales de la zone franc sont tenues de déposer auprès du Trésor français sur le compte d'opérations ouvert au nom de chacune d'elles, une part de leurs avoirs extérieurs nets (réserves de change). Pour la BCEAO, depuis la réforme de septembre 2005, elle doit déposer 50 % de ses avoirs extérieurs sur son compte d'opérations.

Description de la BCEAO

L'article 41 du Traité de l'UEMOA désigne la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) comme une institution spécialisée autonome de l'Union. En toute indépendance, la BCEAO concourt à la réalisation des objectifs du Traité.

Membres

Les huit (8) Etats membres de l'UEMOA sont membres de la BCEAO. Ce sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Les organes

Les organes de la Banque Centrale sont : le Gouverneur, le Comité de Politique Monétaire, le Conseil d'Administration, le Comité d'Audit, les Conseils Nationaux du Crédit, à raison d'un Conseil dans chacun des Etats membres de l'UMOA.

Fonctionnement

La Banque Centrale, ses organes, un membre quelconque de ses organes ou de son personnel ne peuvent solliciter, ni recevoir des directives ou des instructions des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des Etats membres de l'UEMOA, de tout autre organisme ou de toute autre personne. Les institutions et organes communautaires ainsi que les gouvernements des Etats membres de l'UEMOA s'engagent à respecter ce principe.

L'objectif principal de la politique monétaire de la Banque Centrale est d'assurer la stabilité des prix. Sans préjudice de cet objectif, la Banque Centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), en vue d'une croissance saine et durable.

Rôles

La Banque centrale est investie des missions fondamentales suivantes :
• définir et mettre en œuvre la politique monétaire au sein de l'UEMOA,
• veiller à la stabilité du système bancaire et financier de l'UEMOA,
• promouvoir le bon fonctionnement et assurer la supervision et la sécurité des systèmes de paiement dans l'UMOA,
• mettre en œuvre la politique de change de l'UEMOA dans les conditions arrêtées par le Conseil des Ministres,
• gérer les réserves officielles de change des Etats membres de l'UEMOA.
La Banque Centrale peut conduire, dans le respect de l'équilibre monétaire, des missions ou projets spécifiques qui concourent à l'amélioration de l'environnement de la politique monétaire, à la diversification ainsi qu'au renforcement du système financier de l'UEMOA et des capacités techniques et professionnelles dans le secteur bancaire et financier.

L'objectif principal de la politique monétaire de la Banque Centrale est d'assurer la stabilité des prix. A ce titre, elle définit la politique monétaire qui permet de conserver le taux de couverture extérieure de la monnaie à un niveau satisfaisant, et de soutenir l'activité économique des pays membres sans pression inflationniste[2].
La BCEAO encadre la politique monétaire de chaque pays membre par l'élaboration d'objectifs de masse monétaire et de crédit fixés sur une base annuelle. Les avances statutaires aux Trésors nationaux des Etats membres ont été suspendues en 2001 et supprimées à compter de 2010.
Pour la conduite de la politique monétaire commune, la BCEAO s'appuie sur des mécanismes de marché et des instruments indirects de régulation de la liquidité, notamment le pilotage des taux d'intérêt et le système des réserves obligatoires.

4.1.2 Politique monétaire

La BCEAO jouit du privilège exclusif de l'émission monétaire sur l'ensemble des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Elle émet des signes monétaires, billets et pièces de monnaie, qui ont cours légal et pouvoir libératoire dans l'ensemble des Etats membres de l'Union. La création, l'émission et l'annulation des signes monétaires sont décidées par le Conseil des Ministres.
La gestion de la politique monétaire des Etats membres de l'Union par la Banque Centrale consiste à ajuster la liquidité globale de l'économie en fonction de l'évolution de la conjoncture économique, pour assurer une stabilité des prix, d'une part ; et promouvoir la croissance économique, d'autre part.
Le dispositif actuel de gestion de la monnaie et du crédit s'appuie sur des mécanismes de marché et des instruments indirects de régulation de la liquidité, notamment les taux d'intérêt et le système des réserves obligatoires.

Le fonctionnement de la BCEAO repose sur :
• Des opérations d'open market : le refinancement à sept jours et à vingt-huit jours (respectivement chaque semaine et chaque mois pour les banques soumises aux réserves obligatoires) attribué à des taux variables ; le taux minimum de soumission considéré par la BCEAO comme son taux directeur (2,5 % actuellement). Les adjudications prévues sont en général calibrées en fonction des prévisions des besoins de liquidités faites par la BCEAO sur l'échéance des opérations ;
• Des guichets de prêt permanents : le refinancement de 1 à 7 jours ou de 90 à 360 jours contre des titres d'État et des demandes de crédit dont les échéances varient de 5 à 20 ans, à la demande des banques (guichet de prêt marginal). Les taux de ces guichets sont supérieurs au taux directeur de 200 points de base. À compter de juin 2017, le recours au guichet de prêt a été plafonné à deux fois les fonds propres de la contrepartie.
Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'open market (appels d'offres) et le taux d'intérêt applicable sur le guichet de prêt marginal (taux de pension), dont les niveaux sont fixés par le Comité de Politique Monétaire, sont respectivement de 2,50 % et 4,50 %, et constituent les deux principaux taux directeurs de la BCEAO.

[2] Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, lors de sa première réunion tenue le 14 septembre 2010 à Dakar, a défini l'objectif opérationnel de stabilité des prix comme un taux d'inflation annuel dans l'Union compris dans une marge de ± un point de pourcentage (1%) autour de 2%, à un horizon de vingt-quatre (24) mois

Offre de monnaie en Guinée-Bissau

En fin 2017, les actifs étrangers ont progressé de 3,17% comparativement à la même période de 2016 pour s'établir à 207,9 milliards de FCFA. Les actifs étrangers se sont consolidés sous l'effet de la bonne tenue de la production de la noix de cajou et du raffermissement des cours à l'exportation ainsi que de la mobilisation accrue des ressources extérieures pour financer les projets d'investissement publics. Les actifs étrangers sont estimés à 236 milliards de FCFA en 2018.

Tableau 14. Situation monétaire

En milliards de FCFA	2013	2014	2015	2016	2017	2018 Est
Actifs étrangers	94,9	160,7	167,4	201,5	207,9	236
Banque centrale	72,1	135,5	159,5	153,1	176,2	204,3
Dans les banques	22,8	25,2	7,9	48,4	31,5	31,6
Actifs domestiques	104,7	89,6	134	126,4	146,4	145
Au crédit de l'Etat	21,6	32,2	47,9	53,3	44,2	46
Banque centrale	13	14,4	28	37,7	37	38,8
Banque	8,6	17,8	19,9	15,6	7,2	7,2
Au crédit de l'économie	66,6	61,1	93,9	100,4	75	80,8
Autres	16,5	-3,7	-7,7	-27,3	27,2	18,1
Offre de monnaie (M2)	186,9	244,1	301,4	327,9	353,3	381
Devises en circulation	90,9	151,8	194,6	224,2	233,5	251,1
Total Dépôts	96	92,3	106,8	103,8	12,8	129,9
% d'augmentation observée au 31 Dec de n-1 à n						
Actif étrangers nets	6,3	33,0	6,5	11,3	1,9	7,9
Actifs domestiques nets	6,4	-11,4	18,2	-2,5	6,1	-0,4
Crédit à l'Etat	0,3	1,7	4,6	1,8	-2,8	0,5
Banque centrale	4,4	31,8	16,3	-2,1	7	7,9
Banques	2	1,2	-9,7	13,4	-8,1	0
Offre de monnaie (M2)	14,8	22,4	24,8	8,8	8,1	7,5

Source: FMI

Les actifs domestiques s'établissement à 146,7 milliards de FCFA à fin décembre 2017, en hausse de 16% par rapport à l'année précédente en raison principalement d'une augmentation des autres postes.

4.2 Système bancaire

4.2.1 L'environnement bancaire

Le système bancaire reste peu développé, il comprend cinq banques qui ont une couverture très limitée. Le taux de bancarisation reste bas (autour de 15 %) en incluant la microfinance. Cette situation limite fortement l'accès aux services financiers pour de larges franges de la population.

Ce système bancaire doit relever plusieurs défis pour éviter une crise similaire à celle de 2015. A l'époque, le gouvernement a procédé au transfert à l'Etat du portefeuille de prêts improductifs de deux banques commerciales, pour un montant de 34 milliards de FCFA soit 5,6 % du PIB. Ces deux banques représentaient alors environ 50 % du bilan et 55 % des comptes du système bancaire du pays. Les autorités ont porté devant les tribunaux la décision de sauvetage des banques et la procédure judiciaire est en cours. En 2016, la commission bancaire de l'UEMOA a demandé que la partie non garantie des portefeuilles des prêts soit entièrement provisionnée par les deux banques.

Tableau 15. Données agrégées des établissements de crédit

(en millions de FCFA)	2013	2014	2015	2016	2017
Opérations de trésorerie et interbancaire	41 236	43 380	45 658	44 389	51 834
Opérations avec la clientèle	67 646	72 034	108 020	111 072	99 007
Opérations sur titres et diverses	26 275	34 546	26 892	55 040	63 536
Valeurs immobilisées	6 662	7 393	14 536	30 303	31 544
TOTAL DE L'ACTIF	141 819	157 353	195 106	240 804	245 921
Opérations de trésorerie	25 532	28 982	46 092	84 790	82 512
Opérations avec la clientèle	95 188	108 123	117 273	121 388	137 994
Opérations sur titres et diverses	2 992	3 794	5 572	5 174	9 458
Provisions fonds propres assimilés	18 107	16 454	26 169	29 452	15 957
TOTAL DU PASSIF	141 819	157 353	195 106	240 804	245 921

Source: BCEAO

Au cours des cinq dernières années, le total de l'actif des banques a connu une évolution favorable. La filiale locale du groupe Ecobank est la plus importante par le volume des actifs. Entre 2016 et 2017, le total de l'actif des banques en Guinée-Bissau est passé de 240 milliards à 245 milliards de FCFA. Le secteur bancaire de la Guinée-Bissau a connu un bénéfice de 2,6 milliards de FCFA en 2017, de 2,58 milliards de FCFA en 2016, et de 10 milliards de FCFA en 2015. A partir de 2016, les banques bissau-guinéennes ont augmenté leur refinancement auprès des guichets de la BCEAO. Les opérations de trésorerie sont passées de 46 milliards de FCFA en 2015 à 84 milliards de FCFA en 2016. Ces opérations ont permis de financer les campagnes de production et de commercialisation de la noix de cajou. Le taux débiteur moyen est ressorti à 9,35 % en 2017 contre 9,12 % en 2016. Le taux créditeur est ressorti en légère baisse sur une année s'établissant à 4,07% en 2017 contre 4,24% en 2016. Les taux longs (maturité plus de 10 ans) ont connu une baisse significative passant de 7,76% en 2015 à 3% en 2016 et 2017 qui est due à une faiblesse des anticipations d'inflation. Cette situation s'explique également lorsque la Banque centrale décide de freiner l'inflation en remontant ses taux directeurs alors que la hausse de la demande structurelle tire les taux longs vers le bas.

Tableau 16. Taux débiteurs et créditeurs pratiqués en Guinée-Bissau

Taux d'intérêt débiteur	2013	2014	2015	2016	2017
inf ou égale à 1 mois	9,68	11,48	11,06	8,71	9,31
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	9,9	9,45	9,12	8,01	7,83
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	9,85	9,48	9,46	8,81	10,34
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,36	9,06	8,47	9,09	7,86
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	9,09	9,26	10,09	10,59	8,99
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	8,97	9,35	9,83	10,56	9,08
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,71	5,89	8,73	8,36	8,43
Plus de 10 ans	3,1	7,56	7,76	3	3
Total	**9,3**	**9,32**	**9,72**	**9,12**	9,35
Taux créditeur					
inf ou égale à 1 mois	4,75	4,8	4,81	4,32	3,07
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,7	4,55	4,71	4,74	3,95
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	3,69	4,33	4,15	3,62	3,42
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,53	3,66	3,33	3,5	2,83
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	4,56	4,5	3,25	3,62	3,34
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,31	4,5	3,52	5,27	5,88
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	5				
Non déterminée	4,25	3,64	3,5	3,66	4,36
Total	**4,71**	**4,64**	**4,54**	**4,24**	**4,07**

Source: BCEAO

4.2.2 Microfinance

En juin 2017, la Guinée-Bissau comptait 6 institutions de microfinance (IMF) à travers tout le pays, soit 4 % des établissements de ce type dans l'UEMOA. Le réseau d'IMF des établissements comptait environ 10 000 clients et 17 points de service. Le crédit offert par les IMF était de 131 milliards de FCFA en juin 2017 tandis que les dépôts se sont élevés à 215 milliards de FCFA. Ces données montrent la portée limitée du secteur de la microfinance et confirment le manque d'inclusion financière.

4.2.3 Marchés financiers

BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une institution financière spécialisée créée le 18 décembre 1996, conformément à une décision du Conseil des Ministres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) prise en décembre 1993.

La BRVM est une société anonyme dotée d'une mis-

sion de service public communautaire. Cette bourse est commune aux 8 pays de l'Afrique de l'Ouest. La BRVM/DC/BR a démarré ses activités le 16 Septembre 1998 à Abidjan. Ses principales missions sont les suivantes :

o l'organisation du marché boursier ;
o la publication des transactions boursières ;
o la diffusion des informations sur la Bourse ;
o la promotion et le développement du marché.

De 2016 à 2018, le marché boursier de l'UEMOA (BRVM) connaît des baisses successives de 3,87% en 2016, 16,81% en 2017 et 29,14% en 2018. Cette contreperformance montre que le marché de l'UEMOA n'a pas totalement résisté au mouvement général de baisse qui a saisi les marchés financiers du monde. Le recul en 2018 de la BRVM est particulièrement marqué. Les valeurs préférées en 2015, orientées vers les secteurs de l'Agro-alimentaires et Boisson ainsi que l'Agro-Industrie, de la consommation, de l'Automobile et Equipementier et des Banques, ont connu un recul.

La baisse des cours sur La BRVM en 2018 pourrait s'expliquer d'une part, par la prise de profit de plusieurs gros investisseurs qui avait fait d'importantes plus-values sur leur investissement, la baisse vient aussi du réajustement (rectification) après quatre (4) années de hausse intensive qu'a connu le marché (2012 à 2015) et d'autre part, par la mauvaise compréhension des différents fractionnements faits sur le marché. De nouveaux investisseurs font de la spéculation et la plupart des sociétés cotées n'ont pas réagi face à la chute de leur capitalisation.

Durant l'exercice boursier 2018, l'Indice BRVM Composite est passé de 243,06 le 29/12/2017 à 172,24 le 31/12/2018. La capitalisation boursière du marché d'actions est passée de 6 836,23 milliards de FCFA à fin 2017 à 4 844,51 milliards de FCFA à fin 2018. La BRVM a également atteint la barre des 236 milliards de FCFA (236,22 milliards de FCFA) de transactions en 2018. 117 303 543 titres ont été échangés pour une valeur de 174 449 217 023 FCFA. La capitalisation boursière des actions s'est élevée à 4 844,51 milliards de FCFA en décembre 2018 contre 6 836,23 milliards de FCFA en décembre 2017, soit une baisse de 29,14%.

Concernant le compartiment des obligations, 6 359 442 obligations ont été transigées pour une valeur de 61 767 647 783 FCFA en 2018. La capitalisation boursière des obligations s'est élevée à 3 444,22 milliards de FCFA au 31 décembre 2018 contre 2 969,53 milliards de FCFA l'année précédente, soit une hausse de 15,5 %. Cette embellie a été impulsée par l'appétit des Etats membres de l'UEMOA à recourir au marché financier régional afin de soutenir leurs économies respectives.

Tableau 17. Evolution du marché financier de la BRVM

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Indices BRVM 10	184,0	246,3	267,5	290,4	262,0	219,7	154,4
Indices BRVM composite	166,6	232,0	258,1	303,9	292,2	243,06	172,2
Capitalisation boursière composite (actions et obligations) en milliards de F CFA	4 863,2	6 706,2	7 458,7	9 078,9	10 215,5	9 805,76	8 288,73
Marché Actions	4 031,4	5 633,5	6 319,7	7 499,7	7 706,3	6 836,2	4 844,5
Marché Obligations	831,8	1 072,8	1 139,0	1 579,2	2 509,3	2 969,5	3 444,2
Nombre de sociétés cotées	38	37	38	39	43	45	45

Source : BRVM

Marché des obligations

La BRVM, depuis sa création en 1998 n'a accueilli aucune société Bissau- guinéenne, il n'existe pas de sociétés cotées ni d'émissions obligataires en bourse.

4.2.3 Mécanismes de souscription à la dette

Organisation des marchés par adjudication

Le marché par adjudication est un compartiment du marché des titres publics, sur lequel les Etats membres de l'UEMOA émettent des bons et obligations du Trésor suivant une procédure d'enchère en vue du financement de leurs budgets.

A la différence du marché par syndication, le marché par adjudication est animé par les acteurs suivants :
- la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui est le régulateur de ce marché. A ce titre, elle édicte les dispositions applicables, intervient dans l'organisation des adjudications des titres publics, assure la fonction de Dépositaire Central / Banque de règlement, la compensation, le règlement et la livraison des opérations entre les intervenants possédant un compte dans ses livres, à travers sa plateforme électronique SAGETIL-UMOA ;
- les Etats qui sont les émetteurs de titres de dette publique sur le marché monétaire de l'Union, sous la responsabilité du Ministre chargé des Finances ;
- L'Agence UMOA-Titres, structure régionale en charge de l'émission et de la gestion des titres de dette publique, organise matériellement les émissions et apporte à ce titre, une assistance aux Etats membres dans la mobilisation des ressources sur les marchés de capitaux et la gestion de leur dette ;
- les investisseurs qui sont les établissements de crédit, les SGI et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte de règlement dans les livres de la Banque Centrale ;
- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) qui sont des établissements de crédit et des SGI ayant obtenu l'agrément des Ministres chargés des Finances des Etats membres de l'UEMOA pour agir en cette qualité et bénéficier ainsi du statut de partenaires privilégiés d'un ou plusieurs Trésor des Etats membres sur les opérations sur les titres de dette publique émis sur le marché régional.

Les titres émis par adjudication s'échangent sur le marché secondaire, suivant la procédure de gré à gré.

Organisation des marchés par syndication et montant des souscriptions

Dans le cadre de l'organisation des émissions par syndication, les Etats confient le processus de placement des titres à un syndicat de placement, dont les membres sont constitués de SGI agréées par le CREPMF. Par ailleurs, l'émetteur choisit parmi les membres du syndicat de placement un chef de file, en charge de missions spécifiques dans le processus d'émission.

Depuis sa création, les principaux produits présents sur le marché financier régional sont les actions et les obligations. Au cours des dernières années, plusieurs nouveaux produits tels que le refinancement hypothécaire, la titrisation (Fonds Commun de Titrisation de Créances Sukuk) y ont été introduits.

Les titres émis par syndication s'échangent sur le marché secondaire sur la plateforme de négociation électronique de la BRVM.

4.3 Taux d'inflation

Le tableau ci-après présente les taux d'inflation de la Guinée-Bissau et dans l'UEMOA. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation est estimée à 2,3 % en 2017, moins que le plafond de 3 % de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Entre 2016 et 2017, l'inflation a été portée principalement par les prix du logement, de l'eau et de l'énergie. Cependant, les prix des aliments et des boissons et les prix des services de santé ont progressé plus faiblement.

[3] Système Automatisé de Gestion des Titres et de la Liquidité de l'Union Monétaire Ouest Africaine
[4] Tous les autres investisseurs désirant participer devront passer par les intervenants agréés
[5] L'opérationnalisation des SVT dans l'UEMOA a démarré le 1er mars 2016.

Tableau 18. Taux d'inflation

Inflation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Guinée-Bissau	-1,00%	1,50%	1,50%	2,3%	2,00%	2,20%	2,30%
UEMOA	-0,10%	1%	0,30%	1,06%	1,70%	1,90%	2,00%

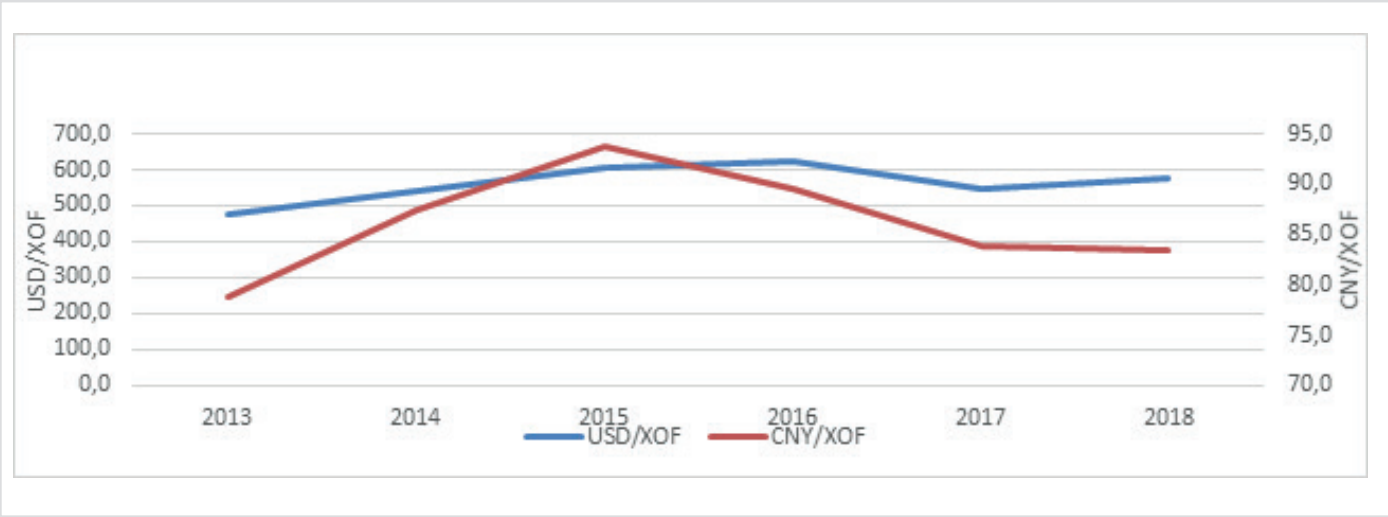
Source: FMI

4.4 Taux de change

En raison de son appartenance à la zone monétaire de l'UEMOA, la Guinée-Bissau applique un régime de change sans restriction à tous les paiements et transferts se rapportant à des transactions internationales. La monnaie commune de l'UEMOA est le FCFA (qui est indexé sur l'euro de 1 euro = 655,957 FCFA).

Le Yuan se classe désormais au troisième rang des monnaies les plus utilisées pour le commerce international. L'inclusion du Yuan dans les DTS (Droits de Tirage Spéciaux) devrait générer davantage de confiance dans la monnaie chinoise et favoriser son internationalisation. Le gouvernement de la Guinée-Bissau cherche à renforcer ses relations avec la Chine dans le but de développer son commerce extérieur.

Figure 3. Evolution des taux de change du dollar US et du Yuan Chinois par rapport FCFA



Source : Cotations croisées à partir des données de Federal Reserve Board

4.5 Réserves étrangères

Les avoirs de réserve de la Guinée Bissau s'établissent à 13,6 millions de DTS en 2017 et sont restés constantes au cours des années 2015, 2016 et 2017. Rappelons que les DTS sont des avoirs de réserve internationaux que le FMI a créés pour compléter les réserves de ses pays membres. Les DTS sont alloués aux pays membres en proportion de leurs quotes-parts respectives.

La quote-part de la Guinée Bissau a connu une hausse de 100 % entre 2015 et 2016 mais elle est restée constante en 2017 (28,4 millions de DTS). La position de réserve est "la tranche de réserve" qui correspond aux montants de devises qu'un pays membre peut obtenir du FMI à bref délai. La position de réserve de la Guinée Bissau est passée de 0,3 millions de DTS en 2015 à 4 millions de DTS en 2016 et 2017.

Tableau 19. Tableau des réserves de la Guinée Bissau

en milliards de FCFA)	2013	2014	2015	2016	2017
Circulation fiduciaire	90,9	151,4	194,6	224,2	169,7
(en millions de DTS)					
Département des DTS					
Allocations	13,6	13,6	13,6	13,6	13,6
Disponibilités	12,4	12,4	12,4	13,2	17,8
Département Général					
Quote-part	14,2	14,2	14,2	28,4	28,4
Positions de réserve	5,6	5,7	0,3	4	4

Source : FMI

5- COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

5.1 Balance des paiements

L'évolution de la balance courante indique une nette amélioration entre 2013 et 2016. Le solde du compte courant de la balance des paiements est passé de -25,0 milliards de FCFA en 2013 à 19,1 milliards de FCFA en 2016.

Au cours de cette période, l'environnement économique et financier a été marqué par une augmentation continue et croissante des exportations de noix de cajou même si la balance des biens et services reste déficitaire sur toute cette période. Cependant, le déficit de la balance commerciale est compensé depuis 2014 par les soldes des balances des revenus primaires et secondaires qui restent également excédentaires au cours de cette période.

A partir de 2017, la situation du pays s'est dégradée avec un déficit du compte courant de l'ordre de 16 milliards de FCFA en 2017 et 19 milliards de FCFA en 2018 à cause de la détérioration des termes de l'échange. Cette dernière est liée à la forte dépendance du pays à la commercialisation des noix de cajou à l'état brut, dont le prix a diminué.

Tableau 20. Balance des paiements de la Guinée Bissau

Guinée Bissau en milliards de FCFA	2013	2014	2015	2016	2017 Est	2018 Est	2019 Proj
Compte courant	**-25**	**3**	**12**	**19**	**-16**	**-19**	**-34**
Balance des biens et services	**-39**	**-58**	**-29**	**-24**	**-45**	**-54**	**-74**
Exports FOB	76	82	149	173	191	194	181
Imports CAF	-106	-129	-149	-166	-198	-210	-213
Balance des revenus primaires	**-4**	**19**	**15**	**18**	**2**	**1**	**8**
Balance des revenus secondaires (transferts)	**17**	**43**	**26**	**26**	**28**	**34**	**32**
Compte en capital	**16**	**28**	**35**	**30**	**65**	**39**	**41**
Acquisition et vente d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dont investissements directs	-10	-13	-10	-14	-9	-9	-10
Dont autres	-6	-14	19	18	43	17	11
Transfert en capital	15,8	27,4	35,4	29,6	65,4	39,2	40,5
Erreurs et omissions statistiques	**5,0**	**6,1**	**-7,8**	**-12,5**	**-10,0**	**0,0**	**0,0**

Source : BCEAO

Les importations du pays pèsent aussi fortement sur la balance des biens et services à cause de la faible industrialisation de l'économie. Les importations sont essentiellement composées de biens alimentaires, biens d'équipements, biens intermédiaires et de matières premières. Par ailleurs, de 2013 à 2018, le compte financier, notamment le compte capital, demeure excédentaire à un niveau élevé en 2016.

5.2 Le commerce régional

5.2.1 Politique commerciale régionale

La politique commerciale régionale en construction est régie par les dispositions fixées par la CEDEAO, qui reprend pour la plupart celles de l'UEMOA pour les étendre à tous les Etats membres de la CEDEAO en procédant à des ajustements.

Cette politique vise à favoriser l'intégration harmonieuse de la région dans l'économie mondiale, en tenant compte des choix politiques et des priorités des États dans le cadre des efforts qu'ils déploient en vue d'assurer un développement durable et de réduire la pauvreté.

Le processus d'élaboration de cette politique commerciale commune consiste tout d'abord à en défi-

nir les éléments constitutifs : zone de libre-échange, TEC, mesures d'accompagnement (règles d'origine, législation sur l'investissement et la concurrence, mesures de sauvegarde, harmonisation des procédures douanières), ainsi que les diverses actions visant au développement des relations commerciales de la CEDEAO avec le reste du monde.

S'il n'existe pas aujourd'hui à proprement parler de politique commerciale commune à la CEDEAO, au sens d'un texte communautaire adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement, un certain nombre de mesures ont déjà été mises en œuvre, qui serviront de socle à la politique commerciale commune :
- le schéma de libéralisation des échanges (SLE) ;
- la mise en place d'un prélèvement communautaire (PC) de 0,5 % ;
- la convention sur le TRIE ;
- l'harmonisation des règles d'origine avec celles de l'UEMOA ;
- l'harmonisation des normes avec l'UEMOA ;
- l'adoption d'une loi sur la concurrence ;
- l'harmonisation des législations fiscales indirectes intérieures ;
- l'adoption du TEC de la CEDEAO.

Le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC) est le principal outil opérationnel de promotion de la région ouest africaine comme une Zone de Libre Echange. Le SLEC poursuit l'objectif communautaire de créer un marché commun grâce à « la libéralisation des échanges à travers l'abolition, des droits de douane prélevés sur les importations et exportations et la suppression des barrières non tarifaires parmi les Etats membres (Article 3 du Traité de la CEDEAO).

Le Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO concerne trois (3) groupes de produits : les produits non transformés, les produits de l'artisanat et les produits industriels.
Avec l'inclusion des produits industriels, il s'est avéré indispensable de définir les produits « originaires » de la région du SLEC :
(i) les marchandises entièrement transformées ; les produits dont la totalité des matières premières provient de la région ;
(ii) les marchandises qui ne sont pas entièrement transformées mais dont la production exige l'usage des matériaux qui seront classés sous une sous -rubrique tarifaire différente de celle du produit ;
(iii) les marchandises qui ne sont pas entièrement transformées mais dont la production exige l'usage des matériaux qui ont subi une valeur ajoutée d'au moins 30% du prix ex-usine des produits finis.

Il faut noter cependant que les marchandises transformées dans les zones franches ou sous des régimes économiques particuliers entraînant la suspension ou l'exonération partielle ou totale des droits d'entrée, ne peuvent pas bénéficier de la qualité de produit originaire.

En vue de contribuer à la facilitation du commerce et à la promotion du secteur privé, la CEDEAO met en œuvre des actions visant à renforcer les systèmes d'information et promouvoir le commerce régional (Système ECOBIZ d'information sur le marché mondial ; Agences de promotion des investissements de l'Afrique de l'Ouest (APIAO) ; e-commerce à travers la plateforme ECOBIZ, Centre Informatique Communautaire (CIC), système ALISA (informatisation du transit et interconnexion des systèmes informatiques douaniers de la CEDEAO)).

Ces résultats marquent des évolutions notables vers la mise en place d'une politique commerciale communautaire.

5.2.2 Echanges régionaux en valeur

Les échanges de la Guinée-Bissau avec les pays de l'UEMOA sont relativement faibles. Les exportations de la Guinée-Bissau vers les sept autres pays se sont élevées à 6,4 milliards de FCFA en 2017, soit 3 % des exportations totales du pays. Les exportations en valeur de la Guinée Bissau en direction de l'UEMOA ont diminué entre 2013 et 2017, passant de 19,1 à 6,4 milliards de FCFA, soit une baisse supérieure à 50 %.

Tableau 21. Exportations vers les pays de l'UEMOA (en milliards de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017
Bénin	0,7	0,2	0	0	0,2
Burkina Faso	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	2,1	0	0	0	0
Mali	6,3	8,9	0	0,6	0
Niger	0	0	0	0	0
Sénégal	3,6	3,7	3,8	3,9	6
Togo	6,3	0	0	0	0
Total	19,1	12,9	3,8	4,5	6,4

Source : BCEAO

Le premier partenaire de la Guinée-Bissau dans la sous-région était le Sénégal en 2017. Le pays a exporté également vers le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo en 2017 mais les exportations en valeur vers ces pays sont marginales.

Les exportations vers les autres pays d'Afrique de l'Ouest se sont élevées à 1,3 milliard de FCFA en 2017 et ont reculé de plus de la moitié en valeur. Le Ghana était le premier partenaire parmi les pays de la CEDEAO (hors UEMOA) en 2017. Cela est lié au fait qu'il existe des industries de transformation de l'anacarde dans ce pays. Le Nigéria et le Cap Vert ont également importé de Guinée-Bissau en 2017 mais les montants demeurent faibles.

Tableau 22. Exportations vers l'Afrique (en milliards de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017
UEMOA	19,1	12,9	3,8	4,5	6,4
CEDEAO (hors UEMOA)	0,0	0,2	0,0	4,1	1,3
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
AFRIQUE	19,2	13,1	3,8	8,6	7,7

Source : BCEAO

Les importations en valeur de la Guinée Bissau venant des pays de l'UEMOA sont plus importantes que les exportations. Mais elles ont diminué entre 2013 et 2017, passant de 47,6 à 40,4 milliards de FCFA. Le premier et quasi seul fournisseur de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA est le Sénégal

Tableau 23. Importations en provenance des pays de l'UEMOA (en milliards de FCFA).

	2013	2014	2015	2016	2017
Bénin	0	0,1	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	0,2	0,4	0,5	1,3	0,6
Mali	0,4	0,2	0,1	0	0,3
Niger	0	0	0	0	0
Sénégal	46,9	52,8	48,1	35,6	39,3
Togo	0	0	1,3	0,4	0
Total	47,6	53,7	50,3	37,4	40,4

Source : BCEAO

Les importations en provenance des autres pays d'Afrique de l'Ouest sont également en recul et ne s'élevaient qu'à 1,2 milliard de FCFA en 2017.

Tableau 24. Importations en provenance d'autres pays africains (en milliards de FCFA),

	2013	2014	2015	2016	2017
UEMOA	47,6	53,7	50,3	37,4	40,4
CEDEAO (hors UEMOA)	2,4	3,2	4,2	10,0	4,3
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	1,2	0,8	1,6	3,5	1,2
AFRIQUE	51,2	57,7	56,1	50,9	45,9

Source : BCEAO

5.2.3 Echanges régionaux en valeur et par partenaire

Au sein de l'UEMOA, la Guinée-Bissau représentait 1,7 % des importations et 0,2 % des exportations en 2016. Le Sénégal est de loin son premier partenaire en termes d'importations et d'exportations. C'est le seul pays vers lequel la Guinée-Bissau exporte des produits. Elle importe également des produits de la Côte d'Ivoire.

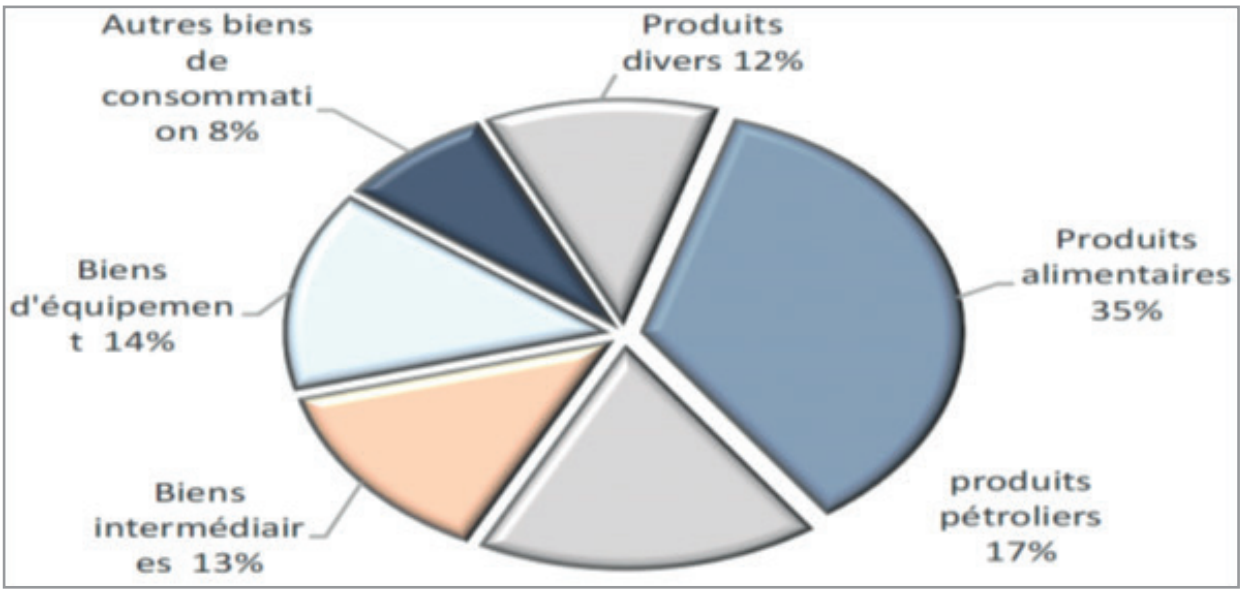
Tableau 25. Structure des échanges intra-communautaires (%)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	X	0,2	0,4	0	2,3	2,1	0	0,8	5,8
	Burkina Faso	0,1	X	0,5	0	0,6	0,5	0,2	1,1	2,9
	Côte d'Ivoire	1,1	13,1	X	0,1	12,6	1,2	3,4	5,6	36,9
	Guinée-Bissau	0	0	0	X	0	0	0,2	0	0,2
	Mali	0,5	2,9	3,4	0	X	0.7	4,2	0,2	12
	Niger	0,5	0,9	0,2	0	2	X	0	0,5	4,1
	Sénégal	0,6	1,5	3,6	1,6	12,9	0,8	X	0,7	21,6
	Togo	6,3	4,4	1,8	0	1,6	2,2	0,3	X	16,5
	UEMOA	9	22,9	10	1,7	32	7,3	8,2	8,8	100

Source : BCEAO

La Guinée-Bissau exporte essentiellement de l'anacarde vers ses partenaires de l'UEMOA. Elle importe principalement des pays de l'UEMOA des produits alimentaires, des produits pétroliers, des biens d'équipement et des biens intermédiaires.

Figure 4. Structure des importations en provenance des autres pays de l'Union



Source : BCEAO

5.3 Commerce international

5.3.1 Politique commerciale

La Guinée-Bissau est membre de l'OMC depuis le 31 mai 1995 et membre du GATT depuis le 17 mars 1994. Les marchandises sont sous régime douanier, tant à l'importation qu'à l'exportation, et doivent faire l'objet d'une déclaration en douane, conformément au modèle uniforme UEMOA/CEDEAO.

La Guinée-Bissau applique également les autres droits et taxes communautaires. Les importations de produits originaires de l'espace UEMOA/CEDEAO bénéficient d'une préférence communautaire (taux zéro). Outre les différents droits, taxes et prélèvements perçus au niveau communautaire, les marchandises traversant le cordon douanier sont soumises au paiement de primes de personnel et de déplacement pour les services douaniers rendus.
La Guinée-Bissau accorde des réductions et exemptions de droits et taxes dans le cadre du code des investissements. Des exonérations des droits et taxes au cordon douanier s'appliquent également aux importations réalisées par les structures de l'État, les entités publiques, les organisations non gouvernementales et les représentations diplomatiques. Selon les autorités, les dispositions relatives aux avantages fiscaux n'ont pas subi de modifications depuis 2005.

Le cadre bissau-guinéen prévoit plusieurs exemptions, notamment pour l'importation et la commercialisation de produits pharmaceutiques, et toutes les exportations. L'Impôt Général sur les Ventes (IGV) perçu au cordon douanier est calculé sur la base de la valeur Coût Assurance Frêt (CAF) majorée des droits et prélèvements de porte et, le cas échéant, des droits d'accises. Pour les ventes sur le marché national, la base d'imposition est la valeur de la transaction.

Tableau 26. Politique commerciale vis-à-vis des partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux	Règles spécifiques
Pays de l'Union Européenne (UE)	-la Guinée, à l'instar de douze autres pays d'Afrique de l'Ouest", bénéficie d'un accès au marché de l'UE sans droit ni quota pour toutes ses exportations (à l'exception des armes et munitions) sous l'Initiative "Tout sauf les armes" (TSA) de l'UE. -Accord de partenariat de pêche durable (APPD) : le débarquement des captures en Guinée-Bissau n'est pas obligatoire dans le cadre de l'APPD
Etats Unis d'Amérique	La Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique (AGOA) : autorise l'exportation, en franchise de droits et sans contingent vers le marché des États-Unis, de 6 400 catégories de produits
Pays de l'UEMOA	Application du Tarif Extérieur Commun harmonisé de l'UEMOA basé sur le Système Harmonisé, version 2002 de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Source : OMC

Par ailleurs, la Guinée-Bissau a conclu des accords commerciaux bilatéraux classiques avec un certain nombre de pays. Ces accords reposent sur la clause de Nation la Plus Favorisée (NPF)[6] et ne confèrent aucun avantage tarifaire particulier. Ils ont été conclus avec : la Guinée, la Chine, la Tunisie, l'Égypte, la Turquie, la Côte-d'Ivoire, le Mali, la Gambie, l'Iran et l'Ukraine.

5.3.2 Echanges internationaux en valeur et par destination

Les exportations de biens (incluant les échanges régionaux) ont atteint au total une valeur de 197 milliards de FCFA en 2017 contre 164 milliards de FCFA l'année précédente, soit une hausse de 20 %. L'augmentation de la valeur des exportations s'explique principalement par la progression des prix à l'exportation de la noix de cajou qui sont passés de 1400 USD la tonne en 2016 à 1950 USD la tonne en 2017. En revanche, le volume des exportations de noix de cajou enregistré par les services officiels a reculé de 13,2 %.

La contient asiatique est le premier débouché de la Guinée-Bissau à l'export. Les exportations vers l'Asie ont connu une croissance, grâce à la hausse des exportations de noix de cajou destinées principalement à l'Inde, à Singapour, au Vietnam et aux Emirats Arabe Unis.

Le pays échange également avec le continent européen. Les exportations sont constituées essentiellement de noix de cajou brute et d'autres produits à coque pour une valeur estimée à 1,027 milliard de FCFA en 2017 contre 50 millions de FCFA en 2016. Parmi les partenaires européens, le Portugal et les Pays-Bas sont passés au premier plan en 2017.

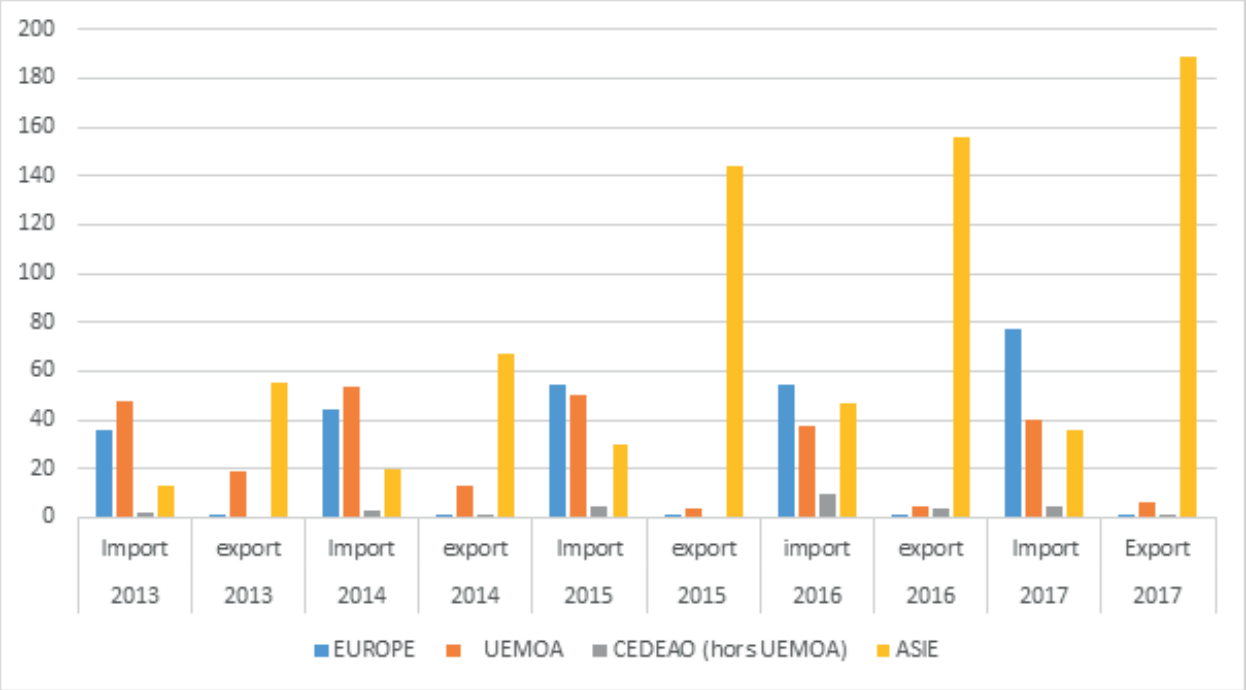
Tableau 27. Exportations par destination (en milliards de FCFA)

ZONES GEOGRAPHIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
EUROPE	0,1	0,9	0,2	0,1	1,0
UNION EUROPEENNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ZONE EURO	0,1	0,9	0,2	0,1	1,0
France	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allemagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Italie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pays-Bas	0,0	0,1	0,2	0,0	0,9
Belgique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Portugal	0,0	0,8	0,0	0,0	0,2
Espagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES PAYS DE L'UE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Royaume-Uni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AFRIQUE	19,2	13,1	3,8	8,6	7,7
UEMOA	19,1	12,9	3,8	4,5	6,4
CEDEAO (hors UEMOA)	0,0	0,2	0,0	4,1	1,3
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
AMERIQUE	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
ASIE	55,2	67,2	144,3	155,4	188,5
Autres pays	0,9	0,9	0,9	0,0	0,2
TOTAL	75,5	82,1	149,2	164,0	197,5

Source : BCEAO

[6] « Clause de non-discrimination commerciale. Un pays ne peut accorder une faveur spéciale à un autre pays partenaire sans l'accorder à l'ensemble des autres pays partenaires. »

Figure 5. Evolution des échanges internationaux (milliards de FCFA)



Source : BCEAO

S'agissant de la valeur des importations, elle s'est établi à 169 milliards de FCFA en 2017 contre 136 milliards de FCFA en 2016. Cette évolution s'explique par la consolidation de la reprise de la croissance entamée en 2015, qui s'est traduite par une hausse des achats (biens alimentaires, biens d'équipements, biens intermédiaires).

En 2017, la zone euro était le premier fournisseur de la Guinée-Bissau. Son poids dans les importations totales s'est relevé à 45,5% contre 33,0% en 2016. Les importations du pays de cette région viennent principalement du Portugal qui est le premier pays fournisseur de la Guinée-Bissau avec une part dans les importations totales estimée à 35,4 % (importations de véhicules, de groupes électrogènes et convertisseurs électriques, de machines et appareils électriques).

Les autres importations en provenance de la zone euro sont constituées, pour la plupart, de produits pétroliers (huiles de pétrole, gas-oil, essences, gaz), de produits alimentaires (blé et boissons essentiellement), et de biens d'équipements (matériaux de transport, machines et appareils mécaniques et électriques).

Tableau 28. Importations par origine (en milliards de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017
	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur
EUROPE	35,4	44,2	54,5	54,6	77,0
UNION EUROPÉENNE (ZONE EURO)	34,6	43,0	51,8	53,6	77,0
Belgique	0,1	0,0	0,6	0,2	0,6
France	0,7	1,6	1,3	1,2	1,1
Allemagne	0,6	0,5	0,7	0,3	0,8
Italie	0,7	3,6	4,8	3,5	1,5
Pays-Bas	3,7	4,7	5,1	6,4	6,5
Portugal	26,8	27,6	34,5	38,3	59,9
Espagne	2,0	5,0	4,9	3,6	6,6
AUTRES PAYS DE L'UE	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0
Royaume-Uni	0,1	0,0	0,2	0,1	0,6
AUTRES PAYS D'EUROPE	0,8	1,2	2,5	0,9	0,0
Suisse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Turquie	0,7	1,1	2,4	0,9	0,7
Russie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Suède	0,0	0,0	1,6	1,0	0,0
AFRIQUE	51,2	57,7	56,1	50,9	45,9
UEMOA	47,6	53,7	50,3	37,4	40,4
CEDEAO (hors UEMOA)	2,4	3,2	4,2	10,0	4,3
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	1,2	0,8	1,6	3,5	1,2
AMERIQUE	1,8	1,1	1,6	0,7	1,8
ASIE	12,8	19,6	29,7	47,2	35,9
AUTRES PAYS	3,8	5,9	6,5	12,3	8,6
TOTAL	105,0	128,4	148,5	165,7	169,2

Source : BCEAO

5.3.3 Echanges internationaux en valeur et par produit

L'analyse de la structure des exportations par produit montre que celle-ci reste dominée par la noix de cajou. En 2017, les exportations de la noix de cajou ont représenté 99,3 % de la valeur des exportations totales du pays. Cette situation traduit la forte dépendance du pays par rapport aux exportations de noix de cajou, qui s'explique par la faible diversification du tissu économique.

En 2017, les autres produits exportés sont l'arachide, l'huile de palme et les produits halieutiques. Toutefois, leurs poids respectifs demeurent particulièrement faibles, ne dépassant pas 0,1 %, selon les statistiques officielles. Les exportations de bois ont été suspendues par l'Etat en 2016.

Tableau 29. Echanges internationaux par produit (en milliards FCFA)

Produits	2013	2014	2015	2016	2017
Exportations					
Noix de cajou	62,4	57,2	90,5	108,7	114,3
Bois	0,3	0,0	11,8	0,0	0,0
Autres	0,2	0,3	0,3	0,1	0,8
Réexportation	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Ajustement de Valeur[7]	2,6	11,9	42,9	50,7	74,8
Ajustement de Champ[8]	9,9	12,6	3,8	4,5	7,6
Total exportations FOB	75,5	82,1	149,2	164,0	197,5
Importations					
Produits alimentaires	35,9	46,0	48,7	60,2	72,8
Autres biens de consommation courante	8,4	7,8	9,2	13,4	15,9
Produits énergétiques	22,5	23,2	31,0	28,0	35,4
Matières premières et biens intermédiaires	12,3	16,9	20,3	21,7	27,5
Biens d'équipement	19,8	20,3	24,8	26,7	29,7
Produits divers	6,1	14,3	14,5	15,7	24,0
Total importations de biens CAF	105	128,5	148,5	165,7	205,3

Source : BCEAO

Les importations en 2017 sont composées dans l'ordre décroissant par les biens alimentaires (35,5%), les produits énergétiques (17,2%), les biens d'équipement (14,5%), les biens intermédiaires et de matières premières (13,4%), les autres biens divers (11,7%) et d'autres biens de consommation courante (7,7%).

5.3.4 Echanges internationaux par type

La structure des échanges par type indique globalement une prédominance des produits primaires dans les échanges de la Guinée Bissau et une part relativement variable des produits du secteur secondaire et tertiaire selon les années.

Les principaux produits à l'export sont les noix de cajou et le poste voyage qui représentent en moyenne et respectivement 80 % et 15 % des exportations totales. L'analyse de la structure des importations montre une part prépondérante des produits tels que le riz (en moyenne 15 %), les produits pétroliers et ferreux (en moyenne 19 %) et des services (en moyenne 22 %).

[7] Statistiques douanières pour le passage aux statistiques enregistrées en balance des paiements. Ainsi, pour chaque produit, le prix de marché est obtenu à partir d'une moyenne pondérée des prix déclarés par les opérateurs. L'écart entre le prix de marché et le prix déduit des statistiques douanières, appliqué aux quantités déclarées par la douane pour chaque produit concerné permet d'obtenir le montant de l'ajustement à effectuer sur les valeurs douanières

[8] Prend en compte les distorsions dues à la présence de non-résidents sur le territoire et à celle de résidents à l'étranger (ex : déduction des importations des Ambassades). On procède également sous cette rubrique « ajustement de champ couvert » à la prise en compte du commerce non contrôlé.

Figure 6. Evolution des échanges internationaux par type



Source : INE Guinée-Bissau, Direction de la statistique économique et financière

5.4 Investissements directs étrangers

5.4.1 IDE par pays d'origine

L'évolution des IDE au cours de la période de 2014 à 2016 montre qu'ils sont passés de 50,3 milliards de FCFA en 2014 à 76,7 milliards de FCFA en 2016. Le Luxembourg figure parmi les pays investissant le plus en Guinée-Bissau (environ 40 % en moyenne des IDE), suivi du Sénégal (21 % en moyenne), du Portugal (17,4% en moyenne) et dans une moindre mesure du Togo (9,7 % en moyenne) et du Mali (9,2 % en moyenne).

Les IDE en provenance des autres pays comme l'Espagne, la France et l'Inde sont relativement faibles. Ils représentent en moyenne respectivement 1,2 %, 0,6 % et 1,1 %. Le classement par continent montre ainsi qu'en Europe le Luxembourg est le principal pourvoyeur d'investissements directs étrangers suivi par le Portugal. En Afrique, les IDE sont principalement issus du Sénégal et dans une moindre mesure du Togo et du Mali. En revanche en Asie, l'Inde semble être le seul pays partenaire de la Guinée Bissau en termes d'investissements directs étrangers.

Tableau 30. Part des IDE par pays d'origine

Pays d'origine	2014		2015		2016	
	Millions FCFA	%	Millions FCFA	%	Millions FCFA	%
Afrique						
Mali	4 305	8,5%	5 219	8,3%	8 209	10,7%
Sénégal	10 939	21,7%	13 203	20,9%	16 220	21,1%
Togo	4 589	9,1%	6 140	9,7%	7 987	10,4%
Europe						
Luxembourg	22 821	45,3%	23 794	37,6%	27 465	35,8%
France	226	0,4%	415	0,7%	539	0,7%
Portugal	6 290	12,5%	13 051	20,6%	14 517	18,9%
Espagne	900	1,8%	1 032	1,6%	221	0,3%
Asie						
Inde	314	0,6%	359	0,6%	1 541	2,0%
Total	**50 384**	**100%**	**63 214**	**100%**	**76 699**	**100%**

Source: CNUCED

5.4.2 IDE par secteur

Ces dernières années, la Guinée Bissau a été en mesure d'attirer des sommes relativement importantes d'investissements étrangers. Selon le Rapport sur les investissements dans le monde 2018 publié par la CNUCED, les flux d'IDE sont passés de 24 millions USD à 17 millions USD entre 2016 et 2017. Le stock d'IDE a augmenté, passant de 63 millions USD à 191 millions USD entre 2010 et 2017. En 2016, le stock d'IDE représentait 12,9 % du PIB de la Guinée Bissau.

Le secteur de la pêche attire la majorité des IDE. La priorité du nouveau gouvernement est d'augmenter les investissements étrangers dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie, qui constituent deux moteurs clés de l'économie. Les investissements chinois en Guinée-Bissau sont en augmentation depuis 2011. Une usine de conserverie et un réseau de distribution du poisson ont été développés avec le soutien de la China International Fisheries Corporation (CONAPEMAC). Le barrage hydroélectrique de Kaleba, financé à hauteur de 536 millions USD par l'entreprise chinoise China International Water & Electric Corp., est entré service en octobre 2015. Les entreprises chinoises ont également investi dans l'immobilier et dans l'exploitation de la bauxite. Outre la Chine, les principaux pays investisseurs sont les Etats-Unis, le Portugal et l'Inde.

L'exploration pétrolière offshore offre une opportunité d'investissement aux investisseurs étrangers. Le pays dispose aussi d'un potentiel inexploité : des ressources minières importantes, des sols fertiles, la possibilité de développer les secteurs du tourisme et de la pêche. L'État est conscient de ces avantages, en particulier dans le secteur du bois, du pétrole offshore et des mines (phosphates et bauxite). Le secteur du tourisme est également en cours de dé-

veloppement et il reçoit des investissements croissants (notamment dans les îles de Bijagos).

5.5 Intégration régionale

5.5.1 Critères de convergence de l'UEMOA

Le tableau suivant présente la position de la Guinée Bissau au regard des critères de l'UEMOA. Les trois critères de premier rang sont respectés, mais les deux critères de second rang ne le sont pas – même s'ils s'en rapprochent progressivement depuis 2013.

Tableau 31. Position de la Guinée-Bissau en regard des critères de convergence de l'UEMOA

Critères (%)		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Critères de premier rang						
Solde budgétaire global dons compris/PIB	>=-3%	-2,8	-2,7	-5,4	-2,1	-1,5	-1,7	-2,2
Taux d'inflation annuel moyen	<=3%	0,7	-1,0	1,5	1,5	2,3	2,4	2,5
Encours de la Dette intérieure et extérieure	<=70%	52,3	55,0	52,3	53,6	51,2	54,8	53,8_
		Critères de second rang						
Taux de pression fiscale (en %)	>=20%	6,9	8,8	10,0	9,1	9,6	8,3	10,3
Masse salariale/Recettes fiscales (en %)	<=35%	68,9	71,1	50,0	49,2	43,4	46,8	36,2

Source: BCEAO

6- QUALITÉ DE SIGNATURE

6.1 Climat des affaires

La Guinée Bissau a été classée 176e sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque Mondiale. Pour l'accès à l'électricité, elle est 180e, la création d'entreprise 178e et 176e pour l'obtention du permis de construire.

En matière de paiement des impôts, le pays est classé à la 155ème place, ce qui met en évidence la faible mobilisation des recettes fiscales, qui ont représenté 9,6 % du PIB en 2017 contre un taux d'au moins 20 % requis par les critères de convergence de l'UEMOA. Cette situation est liée à la faiblesse de l'assiette fiscale et l'ampleur de l'économie informelle.
Dans le rapport Doing Business 2018, la Guinée-Bissau a été classée 141e pour le commerce , en raison des coûts liés au respect des procédures de commerce transfrontalier tant pour les exportations (USD 585) que pour les importations (USD 205). Il convient aussi de relever que les coûts liés au respect aux exigences de documentation, sont élevés pour les exportations (USD 180) et les importations (USD 250).
L'accès à l'électricité reste très limité avec un taux de 17 % en 2014. L'approvisionnement en électricité est peu fiable avec des pertes techniques pouvant atteindre 47 %. La capacité actuelle de production d'électricité installée dans le pays se résume à la location de 15 MW auprès d'une entreprise privée.

Ces trois dernières années (2016-2018), le classement de la Guinée-Bissau dans le rapport Doing Business est resté inchangé. En conséquence, des réformes profondes sont nécessaires pour améliorer la situation du pays. L'adoption d'une politique de développement du pays définie par le plan stratégique et opérationnel "Terra Ranka" devrait permettre à la Guinée-Bissau de renouer avec le développement.

Tableau 32. Scores obtenus par la Guinée Bissau

Indicateur	Ce qui mesuré	Métrique
Création d'entreprise	Procédures, délais, coûts et apport en capital minimum requis pour créer une société à responsabilité limitée	Procédures (Nombre) 8,5 Délai (jours) 8,5 Coût((% Revenu par habitant) 48,9 Capital minimum (% Revenu par habitant) 273,4
Permis de construire	Procédures, délais et coûts liés à l'exécution de toutes les formalités requises pour construire un entrepôt et dispositifs de contrôle de qualité et de sécurité dans le système d'obtention d'un permis de construire	Procédures 13 Délai (jours) 143 Coût 28,2 Indice de contrôle de la qualité des constructions (0-15) 6,5
Raccordement à l'électricité	Procédures, délais et coûts de raccordement au réseau électrique, fiabilité de l'approvisionnement en électricité et transparence des tarifs	Procédures 7 Délai (jours) 257 Coût 1398,8 Fiabilité de l'approvisionnement en électricité et transparence des tarifs (0-8) 0

Enregistrement de propriété	Procédures, délais et coûts de transfert du titre de propriété, et qualité du système d'administration foncière	Procédures 5 Délai (jours) 48 Coût (% valeur du bien) 5,5 indice de la qualité de la terre(0-30) 3
Commerce transfrontalier	Délais et coûts associés à l'exportation du produit présentant un avantage comparatif et à l'importation de pièces automobiles	Coût à l'export (USD) 585 Délai à l'export 60

Indicateur	Ce qui mesuré	Métrique
Obtention de prêts	Lois sur le nantissement de biens meubles et système d'information sur la solvabilité	indice des droits légaux (0-10) 6 indice de qualité de l'information sur le crédit (0-6) 0 Couverture du registre public sur le crédit (% adultes) 0,3 couverture du registre privé (% adultes) 0,1
Protection des investisseurs	Droits des actionnaires minoritaires dans les opérations entre parties liées et dans la gouvernance d'entreprise	indice de divulgation d'information (0-10) 7 Indice de la responabilité des dirigeants (0-10) 1 Indide de facilité des poursuites par les actionnaires (0-10) 6
Paiement des taxes et impôts	Paiements, délais et total à paye pour une entreprise qui applique intégralement la législation postérieures à la déclaration fiscale ainsi que les procédures	Paiement (nombre par exercice) 46 délai (heure par exercice) 218 Taux d('imposition total (% des benefices) 45,5
Exécution des contrats	Délais et coûts de règlement d'un litige commercial et qualité des procédures judiciaires	Délai (jours) 1785 Coût 28 Indice relatif à la qualité des poursuites judiciaires (0-18) 7,5
Réglement de l'insolvabilité	Délais, coûts, résultats et taux de recouvrement dans les cas d'insolvabilité et solidité de la législation dans ce domaine	Taux de récupération (centimes de dollar américain) 0,0 Temps (années) aucune pratique Coût (% du patrimoine) aucune pratique

Source : Rapport Doing Business (2018)

L'indice Mo-Ibrahim a été élaboré à partir d'une centaine d'indicateurs répartis sur quatre grandes familles : sécurité et état de droit, participation et droits de l'homme, développement économique durable et développement humain. La Guinée-Bissau occupe la 42e place sur 54 pays dans le classement de l'indice Mo-Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG) pour l'année 2018. En 2016 elle occupait la 43e place.

6. 2 Gouvernance financière

La Guinée-Bissau affiche de très faibles performances en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption. Les autorités ont pris des mesures pour renforcer le cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) avec l'aide des partenaires au développement selon le rapport du FMI de 2017. Ils ont approuvé un plan stratégique national et renforcé l'autonomie de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF).

La CENTIF a intensifié la diffusion de l'information avec l'assistance technique du groupe intergouvernemental sur le blanchiment de capitaux de l'Afrique de l'Ouest (GIABA) donnant lieu à certaines déclarations d'opérations financières suspectes. En outre l'assistance technique fournie par le FMI aide la CENTIF à se doter des moyens pour assumer ses fonctions essentielles. Le ministère de l'économie et des finances se chargera de la supervision de la LBC/FT des bureaux de change.

Il est également recommandé de continuer à renforcer le cadre juridique et institutionnel pour lutter contre la corruption. Les autorités doivent :
i) veiller à ce que l'inspection supérieure de lutte contre la corruption dispose de ressources et l'appui nécessaire pour s'acquitter efficacement de son mandat, pour la déclaration des avoirs et des intérêts de tous les fonctionnaires concernés
ii) préparer des amendements aux lois 7/99 couvrant les personnes politiquement exposées conformément aux normes du Groupe d'action financière (GAFI).

6.3 Notation financière

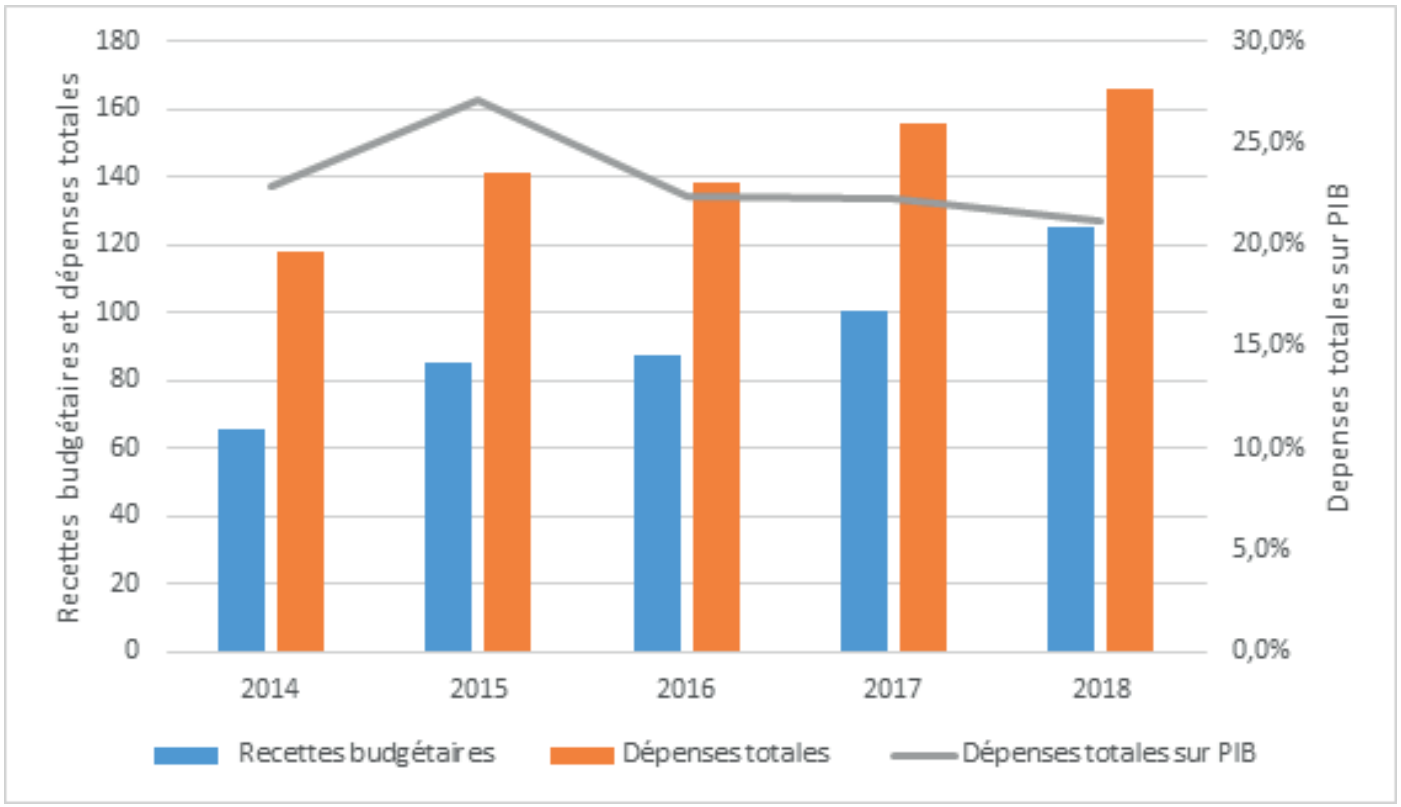
Le pays ne bénéficie pas d'une notation d'une des agences internationales.

7.1 Budget

7.1.1 Dépenses et recettes

Les ressources (revenus et dons) de la Guinée-Bissau ont certes connu une hausse, de 105 milliards de FCFA en 2014 à 159 milliards de FCFA en 2018, mais ne permettent pas de couvrir l'ensemble de ses charges. En conséquence, le solde budgétaire demeure déficitaire. Ce déficit qui était de 14,4 milliards de FCFA en 2014 s'est aggravé en 2016 jusqu'à 33,4 milliards de FCFA. Cette détérioration serait due au démarrage de la Vision Guinée-Bissau 2025. Le poids des dépenses en pourcentage du PIB s'est situé à 21 % en 2018.

Figure 7. Evolution des recettes et dépenses



Source : BCEAO

Présentation détaillée des dépenses et recettes

Les opérations financières de l'Etat sont caractérisées par une hausse continue des ressources et des dépenses. Le solde global est resté déficitaire sur toute la période. Toutefois, ce solde connaît une amélioration entre 2016 et 2017 passant d'un déficit de 33 milliards de FCFA à 14,9 milliards de FCFA. Du point de vue des ressources, les recettes budgétaires ont connu un repli entre 2015 et 2016 dû au ralentissement des dons courants et en capital. Toutefois, entre 2016 et 2017 une tendance plus favorable est observée. Cette performance est liée à une progression des recettes fiscales collectées. Quant aux dépenses publiques, elles ont connu une tendance haussière sur toute la période. Les dépenses courantes ont progressé à cause de l'augmentation de la masse salariale et des transferts accordés aux entreprises publiques. Concernant les dépenses en capital leur progression est liée aux programmes d'infrastructures routières et dans l'énergie engagés par l'Etat.

Tableau 33. Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)

TOFE	2014	2015	2016	2017	2018
En milliards FCFA					Est
Recettes totales et dons	105,9	124,9	111,1	143,6	159,9
Recettes budgétaires	65,5	84,8	87,7	100,8	124,9
Recettes fiscales	44,2	61,9	68,4	81,3	93,7
Recettes non fiscales	21,4	22,9	19,3	19,5	31,1
Dons	40,3	40,0	23,4	42,8	35,0
Projet	26,2	34,5	23,4	40,1	30,0
Programme	14,2	5,6	0,0	2,7	5,0
Dépenses totales et Prêts nets	118,1	141,1	138,4	155,7	165,6
Dépenses courantes	78,1	92,7	99,9	100,8	107,1
Traitements et salaires	31,4	31,0	31,5	33,8	37,1
Autres dépenses	11,0	16,5	12,0	20,6	24,7
Transferts courants	19,6	18,9	31,6	24,4	21,2
Intérêt courants	3,2	6,4	4,8	5,2	5,5
Autres dépenses courantes	12,8	19,9	20,0	16,8	14,0
Dépenses de compte spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0	4,5
Dépenses d'investissement	40,0	48,4	38,5	54,9	58,5
Investissement sur budget national	0,8	4,1	1,6	2,2	14,1
Investissements financés par l'extérieur	39,2	44,3	36,9	52,7	44,4
Autres Dépenses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts Nets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde Primaire	-9,3	-1,5	-7,4	5,2	23,3
Solde base engagement	-12,2	-16,2	-27,3	-12,1	-5,7
Variation des arriérés de paiements	-2,2	2,2	-6,1	-2,8	-6,4
Solde global (base caisse)	-14,4	-14,0	-33,4	-14,9	-12,1

Source : MEF

7.1.2 Présentation générale du budget

Les dépenses de l'Etat portent essentiellement sur l'éducation, la santé, le logement, les politiques sociales, la sécurité intérieure et la défense nationale. En 2017, l'éducation a reçu 20,4% du budget (16,2 milliards de FCFA), la santé 12,3 % (9,8 milliards de FCFA), le logement 12,1 % (9,6 milliards de FCFA, et l'armée 14,1 % (11,2 milliards de FCFA). Le pays a connu une longue période d'instabilité politique qui a fortement impacté ces différents secteurs de l'économie.

La contribution du secteur agricole au budget national a baissé significativement en 2017 alors que la part de l'énergie a presque doublé. Cette situation est expliquée par les reformes destinées au secteur de l'énergie en particulier le projet d'électrification de certaines régions.

Tableau 34. Extrait du Budget de l'Etat

	2016		2017 (prev)	
Poste	Valeur milliards de FCFA	Structure (%)	Valeur milliards de FCFA	Structure (%)
Education	14,7	20,2%	16,2	20,4%
Santé	9,3	12,8%	9,8	12,3%
Logement	8,4	11,6%	9,6	12,1%
Social	1,7	2,3%	1,9	2,4%
Agriculture	8,7	12,0%	5,4	6,8%
Energie	3,2	4,4%	6,8	8,5%
Intérieur	7	9,6%	6,6	8,3%
Justice	2,1	2,9%	2,6	3,3%
Armée	11	15,2%	11,2	14,1%
Pêche	4	5,5%	5,2	6,5%
Culture	0,7	1,0%	1,1	1,4%
Transport télécommunication	0,7	1,0%	2,1	2,6%
Ressources naturelles	1,1	1,5%	1,1	1,4%
Total	72,6	100,0%	79,6	100,0%

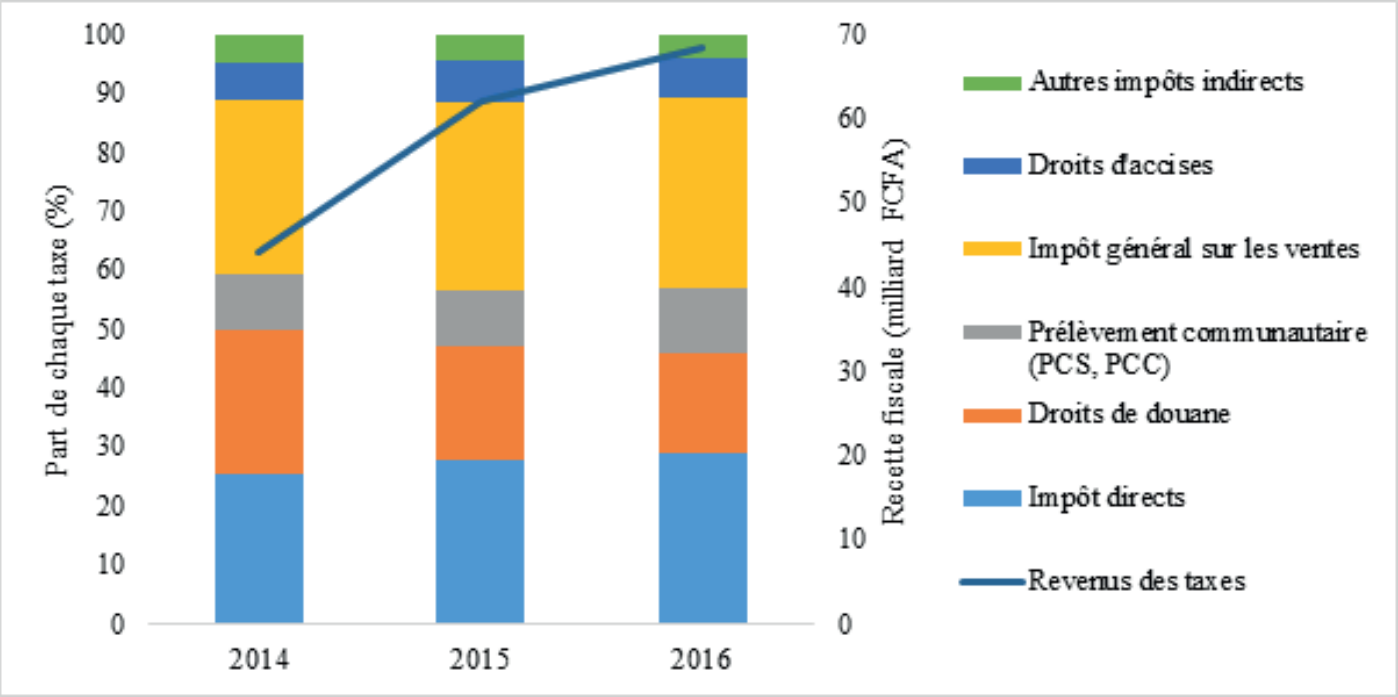
Source : MEF

7.2 Politiques fiscales

7.2.1 Recettes du budget général décomposées par source

Les recettes fiscales ont augmenté. Elles sont passées de 44 milliards de FCFA en 2014 à 68 milliards de FCFA en 2016. Ces hausses peuvent être attribuées à une bonne collecte de l'impôt général sur les ventes, aux impôts directs, aux droits de douane et à la combinaison du prélèvement communautaire de solidarité (PCS) et du prélèvement communautaire CEDEAO (PCC). Le revenu moyen tiré des rubriques d'imposition précitées représente en moyenne 89% des recettes totales.

Figure 8. Composition des recettes



Source : BCEAO

7.3 Projet de loi de finances

La progression des revenus de l'Etat dépendra de la réussite des réformes mises en œuvre. Il s'agit des reformes liées au Numéro d'Identification Fiscale (NIF), à l'informatisation de certaines procédures fiscales pour faciliter la collecte des recettes par l'administration fiscale et les douanes et à la lutte contre la corruption. Ces différentes mesures devraient aider l'Etat à augmenter l'assiette fiscale. Selon la loi de finance initiale de 2019, les recettes et dons de l'Etat devraient progresser de 197 milliards de FCFA en 2019 à 220 milliards de FCFA en 2020.

Les recettes fiscales devraient atteindre une valeur moyenne annuelle de 125,1 milliards de FCFA. Le taux de pression fiscale (recettes fiscales / PIB) restera relativement constant, passant de 12,1 % en 2019 à 11,8 % en 2023, toujours en dessous de la norme communautaire (20 %).

En ce qui concerne les dépenses publiques courantes, elles vont s'établir en moyenne à 115,4 milliards de FCFA au cours de la période 2019-2023. Cette évolution est expliquée par l'augmentation des dépenses liées aux salaires, à la consommation de biens et services et aux dépenses d'investissement sur financement extérieur.

8- FACTEURS DE RISQUE

Depuis les élections présidentielles de 2014, la Guinée-Bissau affiche des conditions macroéconomiques favorables avec une croissance économique de 6,1 % en 2015, 6,3 % en 2016 et 5,9 % 2017, mais le pays continue de faire face à des défis qui risquent d'impacter son développement. L'instabilité politique constitue le principal obstacle à l'avènement d'un développement économique et social inclusif.

8.1 Risques politiques et sécuritaires

Risques liés aux élections

L'instabilité politique chronique qui caractérise le pays depuis plus d'une décennie constitue le principal risque pour son développement. La Guinée-Bissau a connu une longue période de crise politique caractérisée par des coups d'Etats, la déstabilisation des institutions, des conditions sécuritaires détériorées avec un impact désastreux sur le plan social et économique. Cependant, depuis 2014, le pays est dirigé par un nouveau Président élu démocratiquement. Ce changement a rendu la situation politique plus stable.

Le poids des militaires dans la vie politique, les rivalités persistantes au sein même du pouvoir et la corruption et la criminalité liée au narco trafic international expliquent l'instabilité chronique de la Guinée-Bissau. Le pays est qualifié de « narco-État » par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

L'accord de Conakry, négocié avec la CEDEAO, avec le soutien des Nations Unies a pour objectif de créer un environnement propice à l'organisation des élections législatives et présidentielles de 2018 et 2019, de réformer le code électoral et de promulguer une nouvelle loi sur les partis politiques, qui renforcerait l'autonomie et la démocratie interne. L'ONU a montré qu'elle était résolue à soutenir la Guinée-Bissau dans l'avancement des réformes clés, dont les grandes lignes ont été définies par cet accord.

Risques liés à la sécurité intérieure

Bien que le climat politique en Guinée-Bissau se soit amélioré depuis qu'un nouveau gouvernement élu est arrivé au pouvoir en juillet 2014, il persiste un risque de troubles civils ou militaires. Le dernier coup d'État a eu lieu en avril 2012.

Les rebelles de la Casamance sont présents dans la zone frontalière avec le Sénégal, où la prolifération des armes légères alimente le banditisme. Le défi de sécurisation de la transition se décline via l'atténuation d'une situation politique fluide et fragile caractérisée par l'interférence récurrente de la hiérarchie militaire dans la vie politique.

L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) de concert avec le Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), a appuyé le gouvernement afin qu'il puisse intervenir davantage dans les régions grâce à la création de nouveaux postes de police.

L'archipel des Bijagós, formé de 88 îles, expose la Guinée-Bissau à des activités criminelles du fait de la difficulté liée au contrôle de vastes eaux territoriales.

En avril 2018, l'ONUDC a lancé en Guinée-Bissau un nouveau projet relatif à la criminalité transfrontalière organisée en Gambie, en Guinée-Bissau et au Sénégal afin de renforcer les capacités nationales et de favoriser le resserrement de la coopération régionale en matière de détection et d'enquête.

Après les attentats perpétrés au Mali, en Mauritanie et au Burkina Faso, les groupes terroristes islamistes demeurent aussi une menace pour la Guinée-Bissau de par sa proximité avec les pays attaqués.

8.2 Risques sociaux

Des manifestations surviennent occasionnellement en Guinée-Bissau. Même les manifestations qui se

veulent pacifiques peuvent soudainement donner lieu à des actes de violence.

Des grèves ont également eu lieu sans provoquer de troubles particuliers. Des agents des services de police judiciaire se sont mis en grève en février 2018, et l'Union nationale des travailleurs de Guinée-Bissau (União Nacional dos Trabalhadores da Guinée-Bissau) a appelé à la grève générale des fonctionnaires du 7 au 9 mai, du 12 au 14 juin et du 26 au 28 juin 2018, afin d'obtenir le versement d'arriérés de salaire, le réajustement des traitements et l'instauration de pensions de retraite.

8.3 Risques macroéconomiques

La Guinée-Bissau tire ses principales ressources budgétaires des exportations agricoles de la noix de cajou (99 pour cent des exportations). Cela traduit la forte vulnérabilité de l'économie face aux fluctuations des prix internationaux de noix de cajou et de la pluviométrie.

Le pays est considéré à risque modéré de surendettement selon l'analyse de viabilité de la dette du FMI de 2016, en raison de la vulnérabilité de la Guinée-Bissau aux chocs extérieurs, de la situation financière médiocre de ses entreprises publiques et de la mauvaise gestion de la dette

8.4 Risques concernant la mobilisation des ressources

La mobilisation des recettes fiscales reste un défi majeur en Guinée-Bissau. Au cours de la dernière décennie, les recettes intérieures sont loin derrière celles des autres pays de l'Union. En 2016 les recettes fiscales ne représentaient que 9,2 % du PIB selon le FMI. Le pays doit faire des efforts pour ne pas compromettre la viabilité des finances publiques.

La Guinée-Bissau, exporte essentiellement des produits agricoles (la noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou) et des produits de la mer (crustacés, poisson frais). Les prix de ces produits suivent une évolution instable sur le marché international. La mauvaise campagne de noix cajou en 2018 s'est traduite par la révision à la baisse de la croissance économique de 5,1 % à 3,8 %. En outre, le risque de change peut impacter les échanges dans la mesure où ces exportations sont effectuées en devise.

La Guinée-Bissau est très dépendante de l'aide internationale et le manque de stabilité a provoqué une forte contraction des projets de financement.

8.5 Risques sanitaires

La Guinée-Bissau subit des épidémies cycliques de choléra depuis une décennie. Cette situation risque d'anéantir les efforts de développement du gouvernement. De plus, le pays partage ses frontières avec la Guinée Conakry, un des foyers de l'épidémie de la Fièvre Hémorragique à virus Ebola (FHE). Elle n'est donc pas à l'abri d'une contagion importée.

8.6 Risques environnementaux

Selon les Nations Unies, la Guinée-Bissau est le deuxième pays au monde le plus exposé aux effets du dérèglement climatique. Avec 270 km de côtes sur l'Océan Atlantique, le pays est exposé au phénomène de l'érosion côtière.

Cette situation est partagée par les états côtiers d'Afrique de l'ouest. Le 18 mai 2011, à Dakar, une conférence réunissant les ministres de l'environnement des onze Etats côtiers de la Mauritanie au Bénin a validé les résultats d'une étude de suivi du trait de côte et schéma directeur littoral de l'Afrique de l'Ouest. Cette étude définit une image réaliste et prospective de l'état actuel des 10 000 km du littoral ouest africain et des tendances qui caractérisent son évolution. Des recommandations qui s'articulent sur quatre axes-programmes sont formulées en vue de prévenir et de maîtriser les risques littoraux.

Le 27 juin 2018, le pays a été frappée par des vents violents de 80 Km à 120 Km/h et de forts orages diluviens qui ont provoqué la destruction de plusieurs maisons et d'infrastructures publiques (écoles, hôpitaux, routes). Un plan de protection du littoral et un plan d'adaptation et d'atténuation seront mis en œuvre pour faire face aux risques auxquels sont confrontés les populations et le territoire.

9- SITUATION DE LA DETTE

9.1 Description générale de la dette Publique

9.1.1 Aperçu général

Les ratios d'endettement de la Guinée Bissau sont restés stables à la suite des allégements de dette des bailleurs. Le ratio dette publique totale sur PIB est passé de 55 % en 2014 à 53,6 % en 2016. Selon les estimations du FMI, ce ratio devrait baisser pour atteindre une valeur de 51,2 % en 2017. La dette publique extérieure est évaluée à 15 % du PIB en 2014 par le FMI et à 12,2 % en 2017.

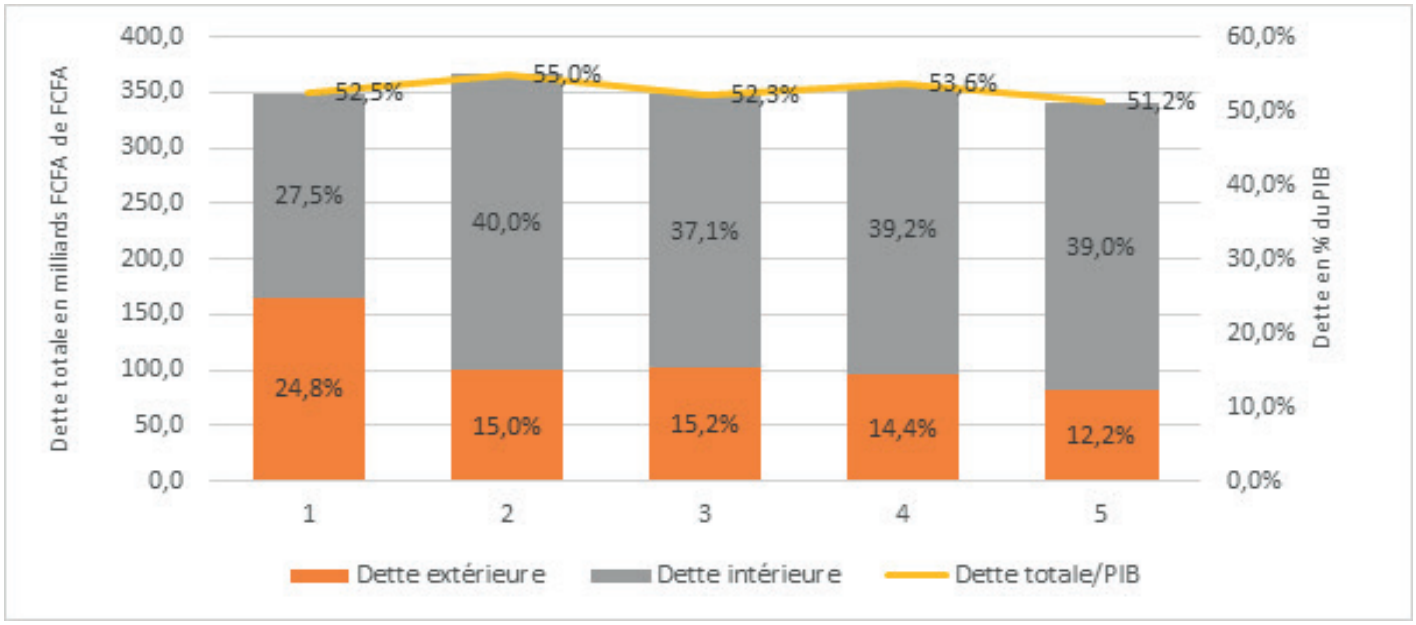
S'agissant de la dette intérieure, son poids est passé de 39,2 % en 2016 à 39 % du PIB en 2017. La dette extérieure de la Guinée Bissau est composée essentiellement d'emprunts concessionnels obtenus auprès des bailleurs multilatéraux et bilatéraux. La dette extérieure a baissé en 2014 à cause des allégements de dette reçus de la part des bailleurs.

Tableau 35. Répartition de la dette publique de la Guinée Bissau

Guinée Bissau	2013	2014	2015	2016	2017
Dette totale (% du PIB)	52,3	55,0	52,3	53,6	51,2
Dette totale (en milliards de FCFA)	300,9	319,1	301,4	347,6	380,2
Dette extérieure (en milliards de FCFA)	142,7	87	87,6	93,4	90,6
Dette intérieure (en milliards de FCFA)	158,2	232,1	213,8	254,2	289,6
PIB nominal (prix courant) en milliards de FCFA	516,7	520,9	619,7	698,7	784,0

Source : FMI et Banque Mondiale

Figure 9. Répartition de la dette publique en dette extérieure et dette intérieure par rapport au PIB



Source : FMI et Banque Mondiale

La dette à court et moyen termes représentait près de 57 % de la dette totale en 2017 et son poids a augmenté depuis 2013. Pour la dette de long terme, la maturité la plus élevée est de 37 années selon les statistiques internationales de la dette extérieure de la banque mondiale.

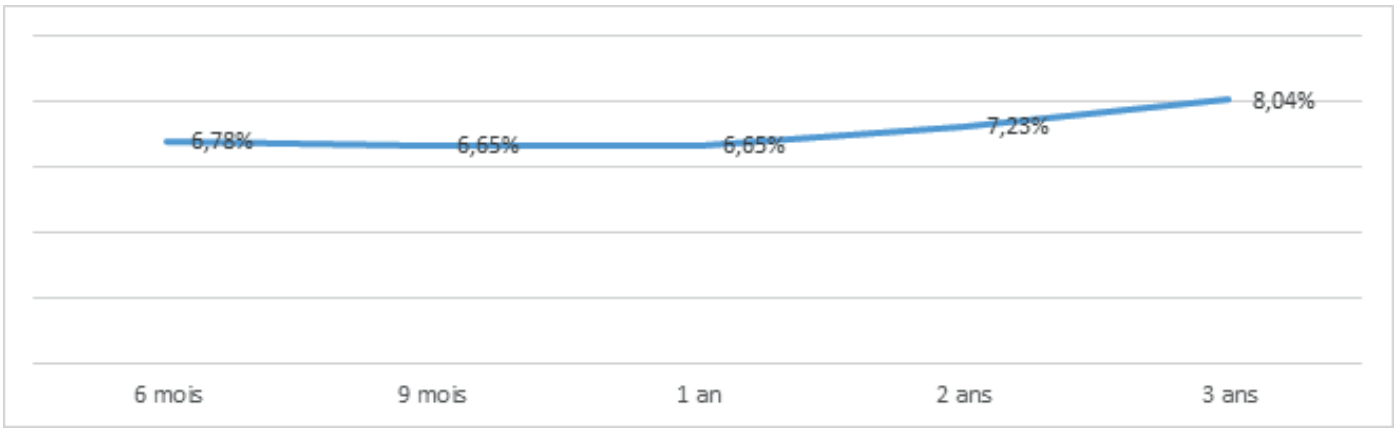
Tableau 36. Profil de maturité de la dette en 2013 et 2017

Exprimé en % Allocation initialement prévue	2013	2017
Court et Moyen termes (1 mois à 5 ans)	54,1	56,8
Long terme (> 5 ans)	45,9	43,2
Total	100	100

Source : MEF et Banque Mondiale

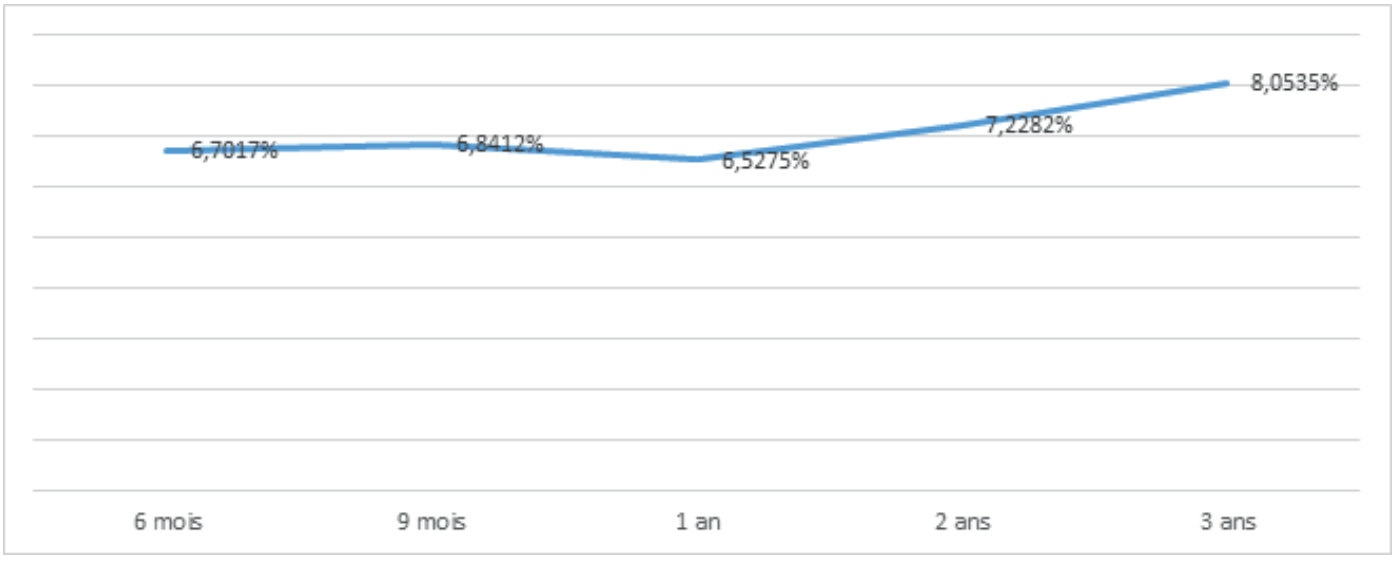
La courbe des taux zéro-coupon relative aux émissions de bons et obligations du Trésor estimée par l'Agence UMOA-titres est croissante. La maturité la plus longue pour la dette intérieure est de 3 ans. A cet horizon temporel, les zéro-coupons ont un rendement de 8,05 % au 25 Janvier 2019.

Figure 10. Courbe des taux zéro-coupon de la Guinée Bissau au 31 Décembre 2018 (Obligations et Bons du Trésor en monnaie locale)



Source : Agence UMOA-Titres

Figure 11. Courbe des taux zéro-coupon de la Guinée Bissau au 25 Janvier 2019 (Obligations et Bons du Trésor en monnaie locale)



Source : Agence UMOA-Titres

9.2 Stratégie d'endettement et viabilité de la dette

9.2.1 Description de la stratégie

A l'heure actuelle, la Guinée Bissau ne dispose pas d'une stratégie d'endettement, toutefois le ministère de l'économie et des finances est en train de se réorganiser pour rendre le service de gestion de la dette plus opérationnel. Le service de gestion de la dette a été transformé en une direction générale en 2018 pour prendre en charge les questions spécifiques liées à la dette extérieure et intérieure. A ce titre, deux services ont été créés, l'un s'occupe de la dette extérieure et l'autre de la dette intérieure. Le système d'information a été amélioré avec l'acquisition récente du Système de Gestion et d'Analyse de la Dette (SYGADE).

9.2.2 Viabilité de la dette selon la Banque mondiale et le FMI

Le FMI et la Banque mondiale ont élaboré un cadre visant à guider les décisions d'emprunts des pays à faible revenu. Les hypothèses sous-jacentes retenues dans le CVD du FMI publié lors de la cinquième revue de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du 16 mai 2018 sont les suivantes :

i) La croissance du PIB réel est estimée à 5,9 % en 2017 et projetée à 5,3 % en 2018. A moyen et long terme, le taux de croissance devrait s'établir à 5 %. La bonne performance de la croissance en 2017 est expliquée par les revenus importants obtenus par les agriculteurs de noix de cajou et la bonne tenue du secteur de la construction. Les projections obtenues reposent sur l'augmentation de l'investissement public et privé dans les secteurs de l'eau, de l'électricité et des routes. Ces performances seront aussi expliquées par les réformes structurelles mises en œuvre par l'Etat ;

ii) L'inflation reste faible en 2017, en moyenne 1,1 %. A moyen terme, la hausse de l'activité économique et l'instabilité liée au prix du pétrole devraient entraîner une augmentation de l'inflation à 2 % qui restera toujours en dessous du critère de surveillance multilatérale (3 %) ;

iii) Le solde budgétaire du gouvernement est projeté à -2,1 % du PIB en 2018 et devrait rester à ce niveau. Les réformes liées à la gestion de la dette accompagneront les tendances observées dans la collecte des recettes fiscales ;

iv) Le solde du compte courant de la balance des paiements est estimé à -0,3 % du PIB en 2017. Ce scénario est expliqué par la bonne performance des exportations de noix de cajou. En 2018, le déficit du solde courant est projeté à 3,1 % du PIB à cause de la baisse des prix de la noix de cajou, de l'augmentation des prix du pétrole et des importations associées à la hausse des activités d'investissement.

v) Les flux de financements officiels rapportés aux PIB devraient connaître une hausse de 4,7 % à court terme et 5 % à long terme. Les taux des prêts concessionnels seront fixés à 0,75 % pour une durée de 30 ans (IDA) et 20 ans (BAD). Ces emprunts seront assortis d'un délai de grâce de 6 ans. Quant aux taux sur les prêts bilatéraux (club de Paris et autres), ils seront fixés à 1,2% et 2% en moyenne pour des durées de 23 et 20 ans avec des délais de grâce de 6 et 10 ans.

Tableau 37. Résultats obtenus par la Guinée Bissau au titre du CVD (Scénario de référence)

Année	VA de la dette extérieure (%)		Service de la dette extérieure (%)		VA de la dette publique totale (%)	Service de la dette (%)
	PIB	Exportations	Exportations	Recettes	PIB	Recettes
2018	9	36	2	4	48	8
2019	9	37	2	3	46	7
2020	9	38	2	3	44	6
2021	10	40	2	2	42	6
2022	10	43	2	2	40	5
2023	11	44	2	3	38	5
2028	15	62	2	2	32	3
2030	8	36	3	2	32	2

Source : FMI

Selon les résultats, la Guinée Bissau présente **un risque de surendettement extérieur modéré**. Dans le scénario de référence, la Valeur actualisée (VA) de la dette extérieure sur le PIB passera de 9 % en 2018 à 15 % en 2028. Cette évolution est liée à la hausse du déficit budgétaire à la suite des investissements publics mis en œuvre par l'Etat.

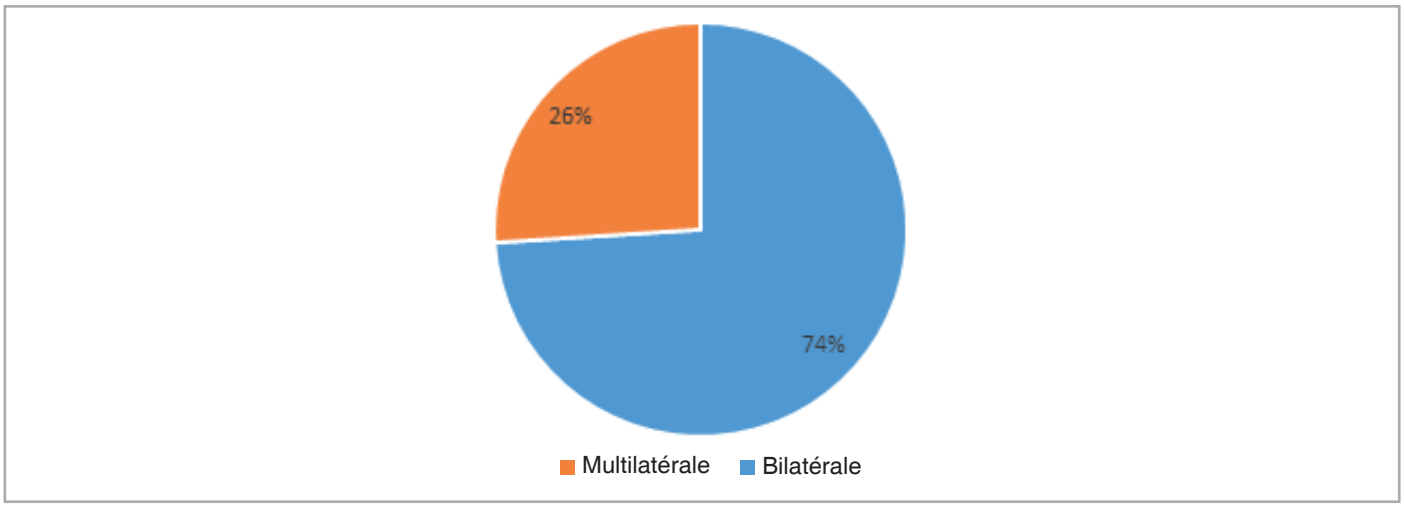
S'agissant du rapport VA de la dette publique rapportée au PIB, il diminuera progressivement de 48 % en 2018 à 32 % en 2028 grâce aux réformes relatives à la gestion de la dette publique et à la modernisation de l'administration fiscale. Les résultats obtenus au titre du CVD sont étroitement liés à la volonté des autorités de mettre en œuvre des réformes structurelles, d'améliorer l'environnement des affaires pour stimuler la production et les exportations. La composition du financement à travers les prêts concessionnels et les dons sont également des facteurs déterminants.

9.3 Dette extérieure

9.3.1 Les détenteurs

Selon les statistiques de la dette publique publiées par le ministère de l'économie et des finances (MEF), la dette extérieure est composée à 74 % d'emprunts multilatéraux et 26 % de prêts bilatéraux. La dette multilatérale est dominée par les prêts accordés par la CEDEAO, la BOAD et la Banque mondiale.

Figure 12. Ventilation de la dette extérieure en 2018



Source : MEF

Tableau 38. Composition de la dette extérieure en 2018

Guinée Bissau 2018 (Projection)	Dette totale (exprimée en valeur, milliards FCFA)	en % de la dette extérieure totale	En % du PIB nominal
Dette extérieure	**264,7**	**100,0**	**33,0**
Multilatérale	**195,1**	**74,0**	**24,0**
BAD	3,2	1,0	0,0
FAD	5,9	2,0	1,0
BADEA	6,1	2,0	1,0
CEDEAO	90,9	34,0	11,0
FIDA	2,0	1,0	0,0
IDA	27,3	10,0	3,0
BID	1,4	1,0	0,0
BOAD	55,9	21,0	7,0
FMI	2,4	1,0	0,0
Bilatérale	69,6	26,0	9,0
ANGOLA	25,5	10,0	3,0
BRESIL	1,1	0,0	0,0
INDE	13,4	5,0	2,0
FONDS KOWETIEN	15,4	6,0	2,0
LYBIE	3,2	1,0	0,0
PAKISTAN	1,8	1,0	0,0
RUSSIE	0,4	0,0	0,0
FONDS SAOUDIEN	7,2	3,0	1,0
TAIWAN	1,7	1,0	0,0

Source : MEF

9.3.2 Situation des paiements de la dette extérieure

Le service de la dette extérieure est essentiellement lié aux créanciers multilatéraux. Le montant de la BOAD représente plus de 90 % du montant à rembourser aux bailleurs multilatéraux.

Tableau 39. Service de la dette extérieure

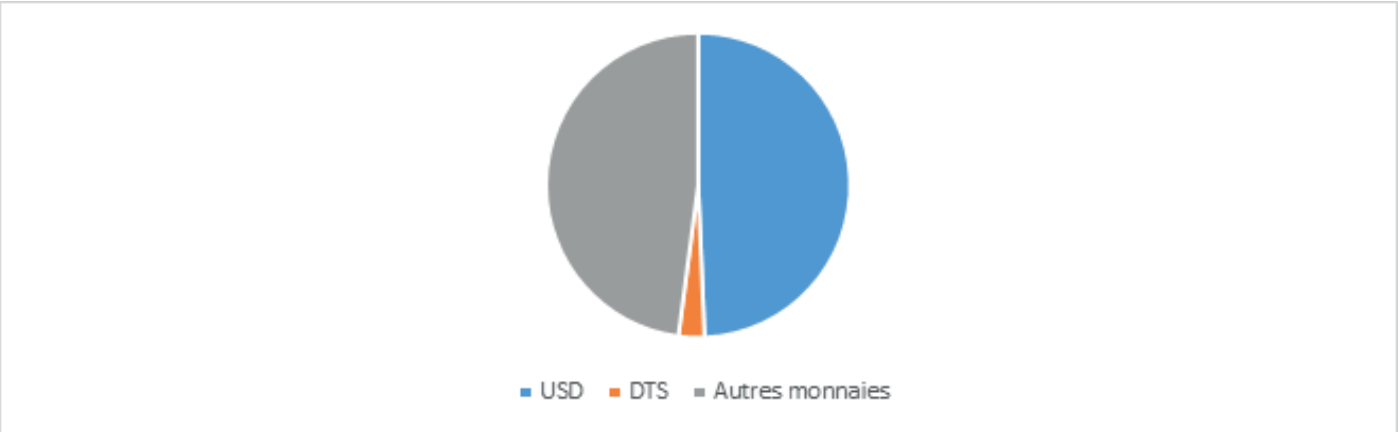
Situation à décembre 2017 en millions FCFA	Multilatérale			Bilatérale			Total		
	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total
Service dû	2633	4020	6653	298	115	413	2931	4135	7066
Service payé			6653			413			7066

Source : MEF

9.3.3 Devises de la dette

La dette extérieure de la Guinée Bissau est libellée essentiellement en USD. Les autres monnaies représentent 47 % de la dette extérieure totale. Le pays est exposé au risque de change lié à la fluctuation du dollar américain. L'existence d'un déficit du compte courant peut rendre difficile la gestion du risque de change.

Figure 13. Répartition de la dette extérieure en devise



Source : Banque mondiale

Tableau 40. Ventilation de la dette extérieure en devise

Devise	Dette totale libellée originellement dans cette devise	Taux de change FCFA au 31 décembre 2017	Dette totale exprimée en milliards FCFA	Taux de change en EUR au 31 décembre 2017	Dette totale exprimée en millions EUR	Distribution de la dette selon les devises (%)
USD	0,1	561,0	43,9	0,9	0,1	48,4
DTS	0,1	774,0	2,4	1,2	0,0	2,7
Autres monnaies (Exc. FCFA)			42,6			47,0

Source : Banque mondiale

9.4 Dette intérieure

La dette intérieure de la Guinée Bissau est composée essentiellement d'arriérés de paiements vis-à-vis des banques et entreprises nationales. Les émissions de Bons Assimilables du Trésor (BAT) représentent la seconde source de financement intérieur.

Tableau 41. Composition de la dette intérieure

Guinée Bissau situation au 31 décembre 2018 (projection)	Dette intérieure exprimée en valeur (milliards FCFA)	Dette intérieure exprimée en % de la dette intérieure totale	Dette intérieure exprimée en % du PIB nominal de l'année 2018
Dette intérieure totale	274,3	100	33,7
Titres			
Bons du Trésor	36,0	12,4	4,4
OAT	24,0	8,3	2,9
Autres	214,4	79,3	26,3

Source : MEF

Tableau 42. Le service de la dette intérieure

	Dette intérieure en milliards FCFA		
	Principal	Intérêt	Total
Service de la dette dû à fin décembre 2017	39,6	2,8	42,4

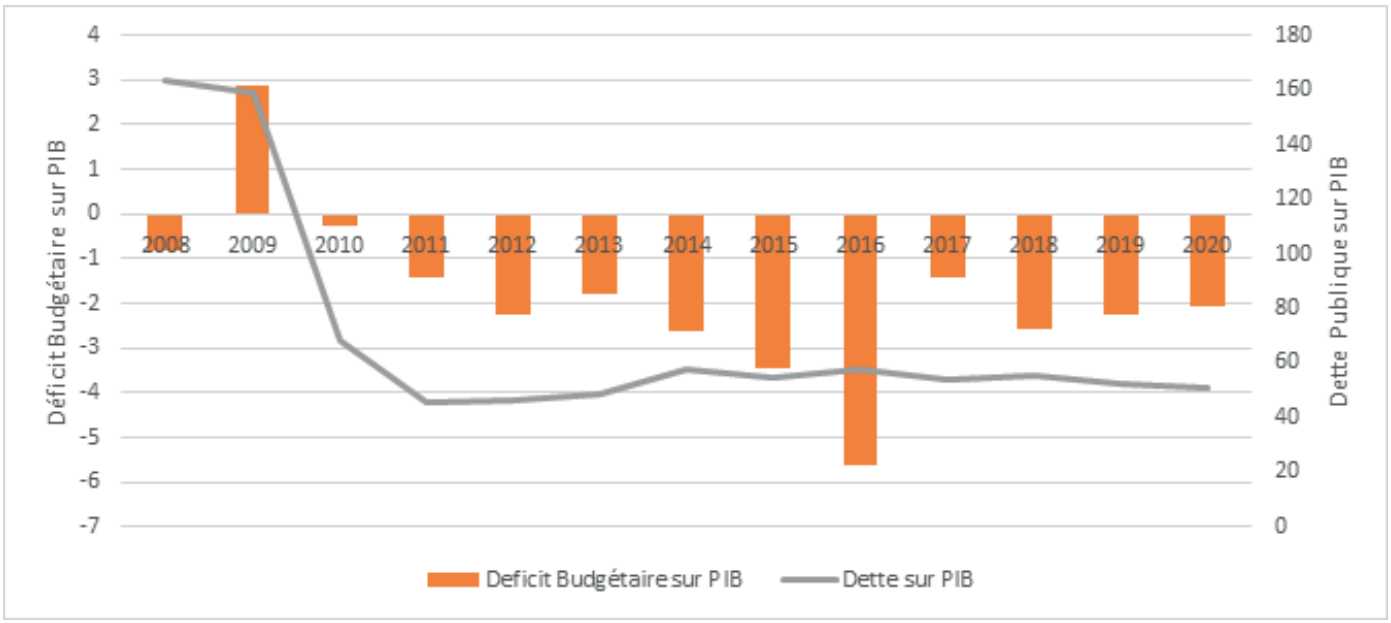
Source : MEF

9.5 Viabilité et soutenabilité

Le déficit budgétaire rapporté au PIB s'est détérioré de 2010 à 2016. A partir de 2017, il se stabilise à moins de 3 % (norme de l'UEMOA). S'agissant du ratio d'endettement, il connaît une baisse tendancielle sur toute la période. Cette situation s'explique par les allégements de dette de 1,2 milliard USD dont a bénéficié le pays de la part du club de Paris, des bailleurs multilatéraux et des créanciers privés. L'analyse conjointe du solde budgétaire et de la dette publique montre que la situation budgétaire du gouvernement est soutenable.

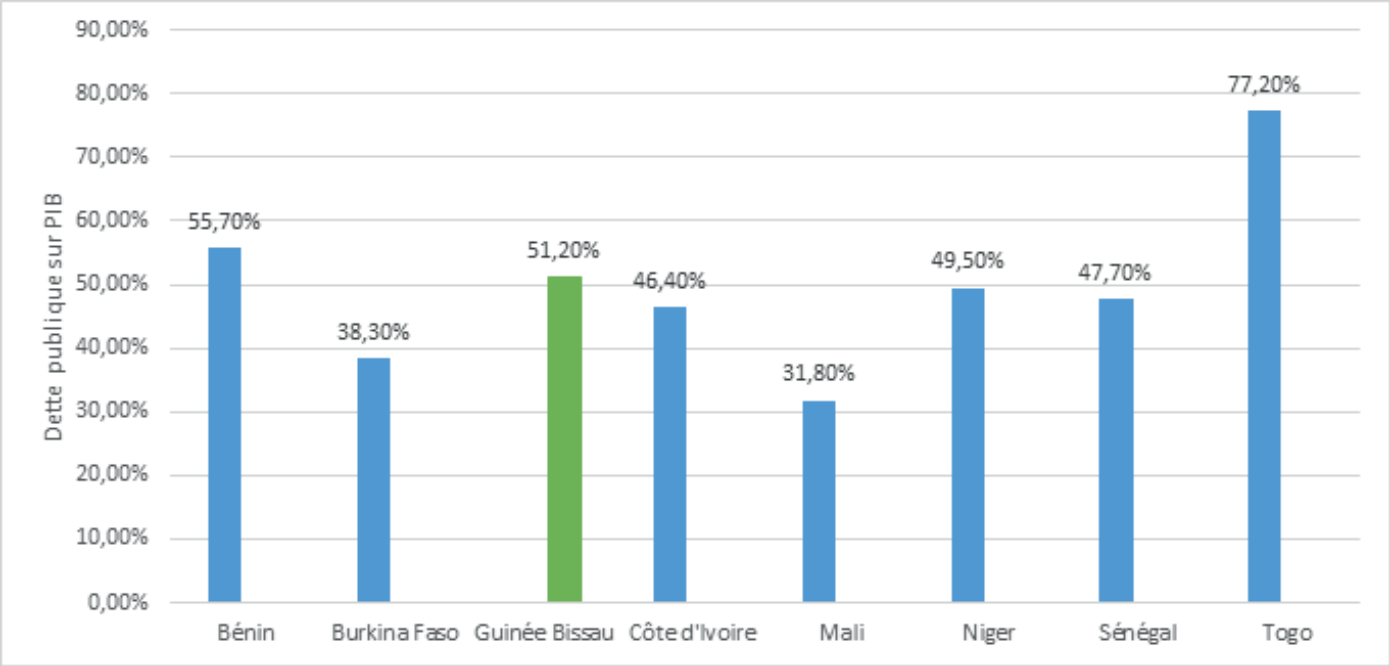
Cette tendance sera respectée sur la période de projection (2018 à 2020). La comparaison des ratios d'endettement par rapport aux autres pays de l'UEMOA montre que la Guinée Bissau est le troisième pays le plus endetté de la zone. Toutefois, son ratio d'endettement reste inférieur au critère de surveillance multilatérale fixé à 70 %.

Figure 14. Evolution du déficit budgétaire et de la dette publique (% du PIB)



Source : MEF

Figure 15. Dette publique sur PIB en 2017 des pays de l'UEMOA



Source : FMI

Tableau 43. Détail des émissions de la Guinée-Bissau de 2013 à 2018 (Dette en millions de FCFA)

Année	Emetteur	ISIN	Instrument	Voie	Maturité
2017	Guinée-Bissau	GW0000000111	OT	Adjudication	3
2017	Guinée-Bissau	GW0000000111	OT	Adjudication	3
2018	Guinée-Bissau	GW0000000129	BT	Adjudication	1
2018	Guinée-Bissau	GW0000000137	BT	Adjudication	1
2018	Guinée-Bissau	GW0000000145	OT	Adjudication	3
2018	Guinée-Bissau	GW0000000152	OT	Adjudication	3
2018	Guinée-Bissau	GW0000000160	BT	Adjudication	1
2018	Guinée-Bissau	GW0000000178	OT	Adjudication	3
2018	Guinée-Bissau	GW0000000186	BT	Adjudication	0,5

Date d'émission	Date d'échéance	Montant retenu	TM	TMP
10/04/2017	11/04/2020	9 183,00	8,243	7,7649
06/10/2017	11/04/2020	4 505,40	7,111	6,8286
13/02/2018	12/02/2019	4 350,00	6,499	6,281
05/04/2018	04/04/2019	5 512,00	6,75	6,6206
05/04/2018	06/04/2021	5 235,16	7,847	7,6508
28/08/2018	29/08/2021	6 072,87	8,448	7,9621
25/09/2018	24/09/2019	5 500,00	6,19	6,0602
08/11/2018	09/11/2021	3 327,35	8,045	7,9772
20/12/2018	20/06/2019	5 239,00	6,5	6,3125

Source : Agence UMOA-Titres

11- LEXIQUE

Adjudication (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres émis par le gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres entités ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques de l'UEMOA.

Amortissement ou échéance : période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

Appel public à l'épargne : appel à concurrence sur le marché financier de titres publics par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Avoirs extérieurs nets (AEN) : créances ou engagements nets des institutions monétaires (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Ce poste correspond à l'ensemble des rubriques des situations de la Banque Centrale et des banques relatives à leurs opérations avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoirs extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

Bons du Trésor : titres publics à court terme d'une durée comprise entre 7 jours et 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris : groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

Créanciers bilatéraux : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions internationales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Crédits à l'économie (CE) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).
Crédit intérieur = Crédit à l'économie + Position nette du Gouvernement (voir PNG).

Décaissement : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

Déficit budgétaire : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

Déficit du compte courant : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

Déficit primaire : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

Dette publique extérieure : emprunts de |'administration centrale à l'égard des non- résidents.

Dette publique intérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

Dette non-concessionnelle : dette contractée aux conditions du marché.

Dette publique : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

Données économiques :
- Réalisations : données économiques pour les années passées, calculées sur la base des informations 'économiques exhaustives recueillies sur l'ac-

tivité économique par les administrations nationales. Elles devraient correspondre plus ou moins aux données des comptes définitifs pour l'année N-3 ;

- Estimations : correspondent aux comptes semi-définitifs ou provisoires, arrêtés sur la base des informations économiques d'une année donnée. Elles sont généralement non exhaustives et/ou non entièrement validées ;
- Projections ou prévisions économiques : correspondent aux données économiques calculées sur la base des hypothèses formulées sur l'évolution future de [activité économique. Ces projections peuvent couvrir partiellement certains comptes pour lesquels il n'existe que des données provisoires et/ou partielles.

Elément don : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt ((VN-VA)/V'N).

Emprunt concessionnel : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

Eurobond (ou Euro-obligation) : obligation en devise au niveau du marché financier de Londres.

Inflation : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Initiative PPTE : cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

Masse monétaire (MO) : ensemble des créances détenues par le reste de ['économie sur les institutions monétaires.
Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).

Obligations du Trésor : titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

Passif conditionnel : dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur parapublic).

Position Nette du Gouvernement (PNG) : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.
La position nette du Gouvernement est constituée par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.
Par convention, une PNG créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une PNG débitrice est précédée du signe (+).

Pression fiscale : le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

Risque de refinancement : risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point ou la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

Risques de change : risques liés aux fluctuations des taux de change.

Service de la dette : tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

Solde primaire : (voir déficit primaire).

Stock de la dette publique : montant à une date donnée des décaissements de dettes non encore

remboursées.

Taux de change : prix d'une devise en terme d'une autre.

Taux d'endettement : ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB.

Taux d'investissement de l'économie d'un pays : un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays.

Les termes de l'échange : expriment pour un pays le rapport entre le prix des exportations et le prix des importations. Ils sont généralement calculés à partir d'indices de prix et indiquent une évolution par rapport à une année de référence (T= [indice des prix des exportations / indice des prix des importations] x 100).
Les termes de l'échange s'améliorent dans le temps (T>100) si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées): les recettes d'exportation s'améliorent dans ce cas. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent (T).

Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné (la structure des échanges est fixée) : il reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment de l'effet quantité).

CISI-UMOA

Programme de certification des acteurs du marché financier régional



Boostez vos perspectives de carrière

Vous êtes un professionnel du marché financier régional et vous souhaitez être reconnu comme tel ? Certifiez-vous afin de renforcer et faire valoir vos capacités.

La certification CISI-UMOA est délivrée par CISI, institution londonienne de renommée internationale qui développe des programmes de haut niveau selon une approche modulaire par paliers et correspondant à des parcours adaptés par métiers.

En zone UMOA, cette certification portera d'abord sur le module « Fondamentaux des services financiers » puis le module « Marchés obligataires » avant de proposer, avec le concours de l'ensemble des acteurs et selon les besoins, une gamme de parcours métiers spécialement dédiée à notre marché financier régional.

Déployée dans plus de 80 pays et dotée d'une reconnaissance au niveau international, la certification financière CISI est, grâce au programme CISI-UMOA, disponible pour la première fois dans des pays francophones d'Afrique subsaharienne ; en l'occurrence les 8 pays de la zone UEMOA.

Etudiants, Particuliers ou Professionnels d'établissements financiers, boostez vos perspectives de carrière grâce à ce programme de certification.

Pour vous inscrire, RDV sur
www.cisi-umoa.org

Vous pouvez également écrire à **inscriptions@cisi-umoa.org** ou appeler au **(221) 33 839 10 10**

CISI
CHARTERED INSTITUTE FOR SECURITIES & INVESTMENT

UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

Bénin I Burkina I Côte d'Ivoire I Guinée-Bissau I Mali I Niger I Sénégal I Togo

UMOA-Titres

Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

ASSURER L'IMPULSION NÉCESSAIRE POUR L'ÉMERGENCE D'UN MARCHÉ RÉGIONAL DES TITRES PUBLICS DE RÉFÉRENCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ETATS DE L'UEMOA



Ensemble, construisons l'UMOA de demain

www.umoatitres.com

Bénin I Burkina I Côte d'Ivoire I Guinée-Bissau I Mali I Niger I Sénégal I Togo

Siège BCEAO • Avenue Abdoulaye FADIGA • Batiment annexe 10ème étage • Bureau 1010
BP: 4709 Dalar - RP - Sénégal • Tél.: (+221) 33 839 10 10
www.umoatitres.org